



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org



18853

Distr.
LIMITEE

ID/WG.511/5(SPEC.)
6 février 1991

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

ORIGINAL: FRANCAIS

Réunion sur le développement de la
coopération industrielle entre les pays
membres de l'Union du Maghreb Arabe

Tunis, Tunisie, 3-5 octobre 1990

**LA COOPERATION DU MAGHREB
AVEC D'AUTRES REGIONS**

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La mention dans le texte de la raison sociale ou des produits d'une société n'implique aucune prise de position en leur faveur de la part de l'ONUDI. Traduction d'un document n'ayant pas fait l'objet d'une mise au point rédactionnelle.

LA COOPERATION DU MAGHREB AVEC D'AUTRES REGIONS

Sommaire

1. INTRODUCTION

| | | |
|-----|--|----|
| 1.1 | L'environnement international | 4 |
| 1.2 | Le renouveau de la dynamique régionale | 6 |
| 1.3 | Le contexte économique de l'UMA | 8 |
| 1.4 | Le contexte géo-économique de la Ligue Arabe | 11 |

2. L'ETAT DE LA COOPERATION EN MATIERE D'INVESTISSEMENTS

| | | |
|-----|--|----|
| 2.1 | Les revenus des exportations des pays du Maghreb | 13 |
| 2.2 | La dette extérieure des pays du Maghreb | 15 |
| 2.3 | Flux d'investissements Maghreb - CEE/OCDE | 18 |
| 2.4 | Flux d'investissements Maghreb - pays arabes | 20 |

3. L'ETAT DE LA COOPERATION EN MATIERE INDUSTRIELLE

| | | |
|-----|--|----|
| 3.1 | L'industrie manufacturière dans les pays du Maghreb | 21 |
| 3.2 | La structure de l'industrie manufacturière dans les pays du Maghreb | 24 |
| 3.3 | Les échanges extérieurs de produits manufacturés | 26 |

4. LES CONTRAINTES AU DEVELOPPEMENT DE LA COOPERATION

| | | |
|-----|---|----|
| 4.1 | L'environnement général de l'entreprise et de l'investissement | 31 |
| 4.2 | Le marché maghrébin | 33 |
| 4.3 | La cohérence des politiques industrielles maghrébines | 35 |
| 4.4 | Les contraintes à l'expansion des exportations | 36 |
| 4.5 | Financement, change et transfert de capitaux | 37 |

5. LES PERSPECTIVES DE LA COOPERATION

| | | |
|-----|--|----|
| 5.1 | Le défi européen de l'Europe de 1992..... | 40 |
| 5.2 | Les perspectives d'investissement | 42 |
| 5.3 | Les perspectives de développement des exportations | 45 |

LISTE DES TABLEAUX STATISTIQUES

- Tableau 1.1: Transferts de capitaux nets à la région maghrébine^{a/} (en millions de Dollars E.U.)
- Tableau 1.2: Flux totaux nets des ressources financières accordées aux pays en développement, exprimés aux prix - constants - et aux taux de change de 1987 (en milliards de Dollars E.U.)
- Tableau 1.3: Données économiques de base sur les trois régions arabes
- Tableau 1.4: Indicateurs de croissance de l'économie maghrébine
- Tableau 1.5: Structure des ressources et des emplois des économies maghrébines (Prix courants; Monnaies locales)
- Tableau 2.1: Les balances des paiements en 1987 (en millions de Dollars E.U.)
- Tableau 2.2: La dette extérieure des pays de l'UMA (en millions de Dollars E.U.)
- Tableau 2.3: La dette des principaux pays arabes débiteurs (en %)
- Tableau 2.4: Le service de la dette extérieure de l'UMA (en millions de Dollars E.U.)
- Tableau 2.5: La dette extérieure des pays de l'UMA selon l'origine (en millions de Dollars E.U.)
- Tableau 2.6: Distribution selon les régions de l'aide bilatérale arabe accordée à des conditions concessionnelles (en millions de Dollars E.U.)
- Tableau 3.1: Evolution du PIB, du secteur secondaire et du secteur des industries manufacturières au Maghreb, entre 1965 et 1987
- Tableau 3.2: Taux de croissance annuels moyens pour la période 1970-1986, ventilés par pays et par secteur (prix constants de 1980)
- Tableau 3.3: Taux de croissance du PIB et de la valeur ajoutée du secteur des industries manufacturières dans les pays du Maghreb (en %)
- Tableau 3.4: Structure de la valeur ajoutée du secteur des industries manufacturières dans les pays du Maghreb (les % - relatifs à l'année 1986 -, sont calculés d'après les données exprimées aux prix constants de 1980)
- Tableau 3.5: Structure géographique des échanges extérieurs des pays du Maghreb avec les pays industrialisés, 1988

- Tableau 3.6: Origine géographique - et structure - des échanges extérieurs de produits manufacturés des pays du Maghreb (Données de l'année 1986)
- Tableau 3.7: Liste des principaux produits exportés par les pays du Maghreb
- Tableau 4.1: Données démographiques maghrébines
- Tableau 4.2: Réserves maghrébines en pétrole et gaz naturel
- Tableau 5.1: Les échanges de la CEE avec l'UMA et le Monde arabe, en 1987
- Tableau 5.2: Evolution de la productivité de la main d'oeuvre maghrébine (en Dollars E.U.)

1. INTRODUCTION

L'objet du présent rapport est de présenter l'état actuel et les perspectives de développement de la coopération de la région maghrébine avec les autres régions c.à.d. la CEE, les pays arabes et les pays africains. Deux aspects essentiels de la coopération seront considérés par la présente étude. Il s'agit de la coopération dans le domaine des investissements d'une part, et d'autre part des échanges commerciaux de produits manufacturés.

Cette étude faite sur demande de l'ONUDI, est destinée à servir de base à la présentation qui sera faite à Tunis (du 3 au 6 octobre 1990) dans le cadre de la réunion sur la coopération dans les pays du Maghreb.

Outre l'environnement international qui va présider au développement de la coopération tant industrielle qu'en matière d'investissements entre le Maghreb et les autres régions, l'introduction à cette étude sera concernée par la dynamique régionale nouvelle qui semble prévaloir dans la région arabe: création du Conseil de Coopération du Golfe (CCG), de l'Union du Maghreb Arabe (UMA) et plus récemment, du Conseil de Coopération Arabe (CCA). Une présentation brève du contexte économique maghrébin sera également présentée dans le cadre de cette introduction.

L'état actuel de la coopération en matière d'investissements tant avec la CEE/OCDE qu'avec les autres régions arabes, notamment la situation de la dette extérieure, l'évolution des revenus des exportations et des flux d'investissements des pays du Maghreb seront présentés et analysés dans le chapitre 2.

Le chapitre 3 concernera la coopération industrielle. Après présentation de l'évolution et de la structure de l'industrie manufacturière maghrébine, ce chapitre analysera les échanges extérieurs de produits manufacturés maghrébins.

Le chapitre 4 analysera les principales contraintes au développement de la coopération dans ces deux domaines. Outre les contraintes relatives au contexte économique international présentées supra, ce chapitre sera orienté essentiellement sur les contraintes de situation interne et propres aux pays de la région maghrébine, les contraintes d'ordre institutionnel, l'absence de coordination des politiques industrielles et des politiques des échanges avec l'extérieur, etc.

Le chapitre final tentera d'analyser les perspectives d'évolution des flux d'investissements et d'échanges avec l'extérieur, de la région maghrébine. Les voies et moyens pour une promotion de la coopération avec les régions voisines (monde arabe, Afrique) seront également abordés.

1.1 L'environnement international

L'économie du Maghreb est une économie largement ouverte sur l'extérieur. Le total des échanges avec l'extérieur (exportations + importations) représentait 58,4% du PIB en 1986 contre 50,4% pour l'ensemble des pays dits en voie de développement et seulement 43,6% pour les pays dits développés. C'est dire donc l'importance de l'environnement économique international pour l'économie maghrébine et le poids - de la contrainte extérieure.

Or, - toujours du point de vue maghrébin - la détérioration de l'environnement économique international est considérable. Jamais l'évolution du contexte économique mondial n'a été aussi profonde et rapide en aussi peu de temps.

En tant que **bailleur de fonds**, le contraste avec les années 60 - et même 70 - est saisissant. De pourvoyeur de fonds essentiellement publics, longs et à des conditions financières avantageuses, le "Reste du Monde" est devenu - à des titres divers - une source d'hémorragie de devises et de pompage des ressources financières. Les flux de transferts financiers nets en direction des pays de la région "Afrique du Nord et Moyen-Orient", tels que reproduits dans le tableau 1.1 ci-dessous, sont restés constamment négatifs tout au long de la décennie 80: Cette évolution n'est certes, guère spécifique à la région. En effet, le flux de ressources en provenance des pays de l'OCDE au titre de la "Coopération pour le Développement" a commencé à décroître depuis le début des années 80: de 137,7 milliards de \$ en 1981 à 101,6 en 1988. Comme l'indique le tableau 1.2 la décreue de ces flux est encore plus importante en termes réels: - 50% entre 1981 et 1988.

Tableau 1.1: Transferts de capitaux nets à la région maghrébine a/
(en millions de Dollars E.U.)

| | Décaissements | | Remboursement principal | | Versements intérêts | | Flux nets | |
|------------|---------------|-------------|-------------------------|-------------|---------------------|-------------|-------------|-------------|
| | 1970 | 1987 | 1970 | 1987 | 1970 | 1987 | 1970 | 1987 |
| Algérie | 308 | 4196 | 34 | 3543 | 10 | 1377 | +264 | -724 |
| Libye | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| Maroc | 176 | 1342 | 40 | 686 | 25 | 624 | +111 | + 32 |
| Mauritanie | 5 | 140 | 3 | 58 | 0 | 28 | + 2 | + 54 |
| Tunisie | 89 | 849 | 47 | 659 | .. | 340 | + 42 | -150 |
| UMA | 578 | 6527 | 124 | 4946 | 35 | 2369 | +420 | -788 |

a/ Il s'agit des capitaux extérieurs aux secteurs public et privé, sous forme d'emprunts publics et à garantie publique, et des emprunts privés non garantis.

SOURCE: The World Bank; Rapport sur le développement dans le monde 1989.

Tableau 1.2: Flux totaux nets des ressources financières accordées aux pays en développement, exprimés aux prix - constants - et aux taux de change de 1987 (en milliards de Dollars E.U.)

| | 1981 | 1982 | 1983 | 1984 | 1985 | 1986 | 1987 | 1988 |
|--------------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|------|------|------|
| Flux totaux nets | 188,9 | 163,5 | 134,1 | 123,4 | 119,4 | 96,3 | 96,6 | 94,8 |
| Aide publique au développement | 62,6 | 62,3 | 59,8 | 68,8 | 69,8 | 64,5 | 61,7 | 61,3 |
| Flux privés | 102,2 | 82,0 | 67,8 | 45,7 | 43,9 | 32,4 | 35,6 | 44,8 |

SOURCE: Coopération et Développement, OCDE, Paris, Décembre 1989; ONUDI.

En tant que **marché** pour l'écoulement aussi bien des produits traditionnels que des produits manufacturés (textiles, produits chimiques, engrais, etc.), l'environnement international apparaît de moins en moins dépendant des matières premières et produits agricoles traditionnellement exportés par la région maghrébine (phosphates, agrumes, etc.), de plus en plus souverain en matière de fixation des prix et d'orientation des flux commerciaux internationaux et, enfin de plus en plus incertain en matière de libéralisation ou de restriction (protectionnisme) des échanges internationaux de produits manufacturés. La perspective du Marché Unique de 1992, aggrave cette triple perception d'un environnement international potentiellement défavorable.

En tant que **source d'approvisionnements** pour la région, la dépendance quasi totale de la nouvelle industrie maghrébine tant au niveau de l'acquisition, de l'entretien et du fonctionnement des capacités de production installées que de l'écoulement de sa production d'une part, et d'autre part pour combler un déficit alimentaire croissant et nécessaire pour subvenir aux besoins d'une population qui croît à un rythme rapide, cette dépendance rend la contrainte extérieure extrêmement lourde. Dans cette perspective, un environnement international en pleine mutation et dominé par le jeu de forces qui dépassent largement le cadre de la région, est perçu comme une menace potentielle, un terrain miné davantage qu'un facteur de complémentarité et de coopération.

Enfin, en tant qu'**exutoire pour une main d'oeuvre** de plus en plus abondante, les pays traditionnellement récepteurs du trop plein de main d'oeuvre maghrébine opposent des barrages de plus en plus efficaces à l'entrée des travailleurs maghrébins, contribuant ainsi à rendre plus aigu le problème du chômage. La résurgence - récente - en Europe de certaines formes de xénophobie, tout comme l'absence des prémices d'un traitement véritablement communautaire favorable à la population maghrébine émigrée, ou encore, le développement de certaines mesures malthusiennes de contrôle - voire d'exclusion -, etc. autant d'éléments qui contribuent à accrédi- ter une perception d'un environnement international de plus en plus hostile.

1.2 Le renouveau de la dynamique régionale

Parmi les aspects les plus saillants qui auront marqué les années 80, une mention particulière devra être faite à propos de la nouvelle dynamique régionale qui s'est développée un peu partout dans les différentes parties du monde. Certes, les expériences de régionalisation n'ont guère manqué dans le monde de l'après guerre, d'abord en Europe puis, à partir des années 60, en Amérique latine et dans d'autres régions du tiers-monde. Tout comme le concept de coopération (et l'intégration) économique régionale en tant que moyen pour promouvoir le développement économique du Sud, n'est guère récent. Toutefois, ce qui est nouveau c'est: (i) D'abord, l'émergence de blocs régionaux en voie d'intégration réussie notamment en Europe et en Asie - l'élan irrésistible pris au cours de la décennie 80 par la construction communautaire européenne a exercé un effet de démonstration évident sur les pays de la rive sud de la Méditerranée; (ii) Ensuite, une appréhension plus réaliste des bases du nouvel équilibre géo-politique mondial, une prise de conscience de la mutation profonde qui a affecté les structures de la production et des échanges industriels dans le monde, une meilleure intelligence du phénomène de coopération et d'intégration économique régionales; (iii) Enfin, et c'est probablement la donnée la plus décisive, l'échec des politiques de développement conçues dans le cadre - étroit - de la nation, l'impasse à laquelle ont abouti les politiques de promotion d'une industrie promue essentiellement dans le cadre du secteur public et dimensionnée pour satisfaire la demande nationale dans le cadre d'un marché local protégé de la concurrence tant intérieure qu'extérieure. Autant d'éléments qui, conjugués avec la crise économique et financière qui a affecté les économies maghrébines durant les années 80, ont imprégné le paysage maghrébin et arabe dans le sens de l'apaisement des conflits internes, de la modération face aux grands problèmes politiques et de la décrispation en matière de coopération, et qui expliquent la ré-émergence avec une vigueur renouvelée d'une nouvelle dynamique régionale.

De fait, la région arabe a connu au cours des années 80 l'initiation de trois groupements régionaux: le Conseil de Coopération du Golfe (CCG), le Conseil de Coopération Arabe (CCA) et l'Union du Maghreb Arabe (UMA).

LE CONSEIL DE COOPERATION DU GOLFE (CCG)

Le CCG qui a été constitué en mai 1981, réunit les six pays les plus riches du monde arabe à savoir: l'Arabie Séoudite, le Koweït, Bahreïn, Qatar, Oman et les Emirats Arabes Unis (EAU).

Conscients de leur unité tant géo-stratégique qu'économique et culturelle, ainsi que de la communauté d'intérêts politique qui les lient, les six pays visent l'établissement d'un véritable marché unique susceptible de favoriser le commerce, la libre circulation des capitaux et, partant, le déploiement de l'investissement arabe dans l'ensemble de la région.

Des trois régions arabes, le CCG est assurément la construction la plus évoluée. Des progrès considérables ont, en effet, été accomplis dans le sens d'une plus grande coopération entre leurs économies: suppression des barrières douanières entre les pays membres, harmonisation des législations et des réglementations concernant les secteurs bancaires, la fiscalité, la concurrence, l'investissement étranger dans la région, etc. Depuis 1986, le principe d'une tarification douanière unique à hauteur de 25% pour les produits importés, a été retenu - et introduit - pour protéger les industries locales naissantes.

LE CONSEIL DE COOPERATION ARABE (CCA)

De création beaucoup plus récente (février 1989), le CCA est tout d'abord un regroupement politique des pays arabes d'une sous-région qui historiquement a connu des échanges intenses dans le cadre des "pays du croissant fertile": Egypte, Irak et Jordanie auxquels il faut ajouter le Yemen du Nord et l'OLP. Le but affiché solennellement par ce regroupement est cependant, de promouvoir une coopération purement économique.

Tableau 1.3: Données économiques de base sur les trois régions arabes

| | Population ^a | | Revenu ^b | PIB | Export ^c | Import ^c | Reserves ^d |
|----------------|-------------------------|--------------|---------------------|----------------|---------------------|---------------------|-----------------------|
| | 1987 | 2000 | per capita | million\$ | manufac. | manufac. | pétrole |
| <u>CCG</u> | <u>17,7</u> | <u>27,0</u> | <u>7,830</u> | <u>137,390</u> | <u>1,840</u> | <u>38,260</u> | <u>39,8</u> |
| Arabie | | | | | | | |
| Séoudite | 13,0 | 20,0 | 6,200 | 71,470 | 1,263 | 20,465 | 18,6 |
| Bahreïn | 0,4 | nd | 8,500 | 3,680 | nd | 2,354 | - |
| E.A.U. | 1,0 | 2,0 | 15,830 | 23,720 | 355 | 7,226 | 10,5 |
| Koweït | 2,0 | 3,0 | 14,610 | 17,940 | 141 | 5,297 | 10,0 |
| Oman | 1,0 | 2,0 | 5,810 | 8,150 | 82 | 1,882 | 0,4 |
| Qatar | 0,3 | nd | 12,430 | 12,430 | nd | 1,037 | 0,3 |
| <u>CCA</u> | <u>81,0</u> | <u>114,0</u> | <u>720</u> | <u>89,570</u> | <u>670</u> | <u>21,410</u> | <u>11,4</u> |
| Egypte | | | | | | | |
| Egypte | 50,0 | 67,0 | 680 | 34,470 | 520 | 8,543 | 0,5 |
| Irak | 17,0 | 26,0 | nd | 45,719 | nd | 7,415 | 10,9 |
| Jordanie | 4,0 | 5,0 | 1,560 | 4,270 | 138 | 2,691 | - |
| Yemen (N) | 8,0 | 13,0 | 590 | 4,270 | 7 | 1,311 | - |
| Yemen (S) | 2,0 | 3,0 | 420 | 840 | 3 | 1,450 | - |
| <u>UMA</u> | <u>60,0</u> | <u>85,0</u> | <u>1,780</u> | <u>115,700</u> | <u>2,743</u> | <u>18,210</u> | <u>3,5</u> |
| Algérie | | | | | | | |
| Algérie | 23,0 | 34,0 | 2,680 | 64,600 | 176 | 7,028 | 0,9 |
| Libye | 4,0 | 6,0 | 5,460 | 25,064 | 165 | 4,877 | 2,4 |
| Maroc | 23,0 | 32,0 | 610 | 16,750 | 1,191 | 2,807 | - |
| Mauritanie | 2,0 | 3,0 | 440 | 840 | 3 | 474 | - |
| Tunisie | 8,0 | 10,0 | 1,180 | 8,450 | 1,208 | 3,022 | 0,2 |
| MONDE | | | | | | | |
| <u>ARABE</u> | <u>202,0</u> | <u>285,0</u> | | <u>377,900</u> | <u>5,430</u> | <u>83,650</u> | <u>56,2</u> |

a/ En millions d'habitants.

b/ En Dollars E.U., année 1987.

c/ Il s'agit des exportations et des importations de produits manufacturés de l'année 1987.

d/ Les réserves pétrolières estimées en 1988. En pourcentage sur l'ensemble du monde.

SOURCES: Rapport Banque Mondiale 1989; Arab Industries in the 1990s, by Pamela SMITH, MEED, Decembre 1989.

Au plan économique, tout ou presque, distingue les pays du CCA des pays du CCG: Un peuplement important - voire un surpeuplement notoire dans le cas de l'Egypte - , un revenu par tête d'habitant parmi les plus faibles des régions arabes, un endettement extérieur lourd et, - à l'exception de l'Irak - une dépendance à l'égard des apports en devises étrangères rapatriées par une importante colonie travaillant dans les riches pays du Golfe.

Toutefois, cette région reste potentiellement la plus importante des régions arabes. La perspective de son élargissement à la Syrie, fera du CAA qui inclut depuis la mi-juin 1990 un Yemen réunifié, un marché de près de 94 millions d'habitants et disposant (en 1989) d'un PIB de plus de 100 milliards de Dollars. Durant la décennie 80, l'industrie de la région (à l'exception de la Jordanie) qui s'est développée auparavant dans le cadre d'un secteur public inefficace, a souffert de la crise de l'endettement extérieur et de son corollaire, la pénurie de devises. L'industrialisation de l'Irak, seul pays pétrolier de la région, a été notoirement affectée par la guerre. La fin des années 80 dans cette région marque le retour à des politiques économiques plus favorables à l'investissement privé, notamment l'investissement privé étranger dans le secteur industriel. Des mesures d'encouragement adoptées dans la région, visent spécialement les capitaux arabes de la région du Golfe. Des plans de privatisation de certains pans importants du secteur des entreprises publiques ont été initiés en Egypte, Irak, etc.

1.3 Le contexte économique de l'Union du Maghreb Arabe

Deux données fondamentales ont présidé à la relance de l'idée d'un ensemble maghrébin intégré. La première est d'ordre interne: Il s'agit de la crise économique et financière qui a affecté durement - quoique à des degrés divers - au cours des années 80, les différentes économies maghrébines. La deuxième est d'ordre externe: Le renouveau de la dynamique régionale dans le monde - évoqué supra-, a été particulièrement bien perçu à travers l'élan irrésistible de la construction économique européenne c.à.d. à travers une région qui, pour les pays du Maghreb, représente à elle seule la quasi totalité du "Reste du Monde". L'Europe économique, dont les contours deviennent de plus en plus consistants, a exercé - entre autres - un effet de fascination évident sur les pays du Maghreb. Une sorte d'"effet de démonstration" qui, la crise aidant, a joué dans le sens d'une prise de conscience de la nécessité de s'unir pour sortir de la crise. Et, le fait que chaque pays du Maghreb entretienne des relations économiques, commerciales, etc. privilégiées avec certains pays européens a pesé lourdement dans la relance du processus communautaire maghrébin.

L'Union du Maghreb Arabe (UMA) qui a été constituée en juin 1988 entre l'Algérie, la Libye, le Maroc, la Mauritanie et la Tunisie, apparaît comme le **sixième** géant territorial du monde, avec toutefois, un peuplement - de l'ordre de 60 millions d'habitants - peu dense, mais néanmoins en croissance rapide.

Tableau 1.4: Indicateurs de croissance de l'économie maghrébine

| Pays | Période | Croissance PIB (en %) | Année | FBCF/PIB (%) | FBCF ^{a/} / par hab. | Export ^{a/} / par hab. | Import ^{a/} / par hab. |
|-------------------|---------|--------------------------|-----------|-----------------|----------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|
| Algérie | 1965-80 | 7,5 | 1970..... | 27,2 | 448 | 842 | 395 |
| | 1980-87 | 3,8 | 1986..... | 34,2 | 848 | 618 | 447 |
| Libye | 1965-80 | 4,2 | 1970..... | 12,7 | 1041 | 20328 | 1461 |
| | 1980-87 | nd | 1986..... | 21,2 | 1515 | 3971 | 2594 |
| Maroc | 1965-80 | 5,4 | 1970..... | 17,5 | 102 | 110 | 183 |
| | 1980-87 | 3,2 | 1986..... | 20,6 | 173 | 177 | 228 |
| Mauritanie | 1965-80 | 2,0 | 1970..... | 25,7 | 134 | 252 | 227 |
| | 1980-87 | 1,4 | 1986..... | 18,2 | 84 | 279 | 316 |
| Tunisie | 1965-80 | 6,6 | 1970..... | 22,0 | 185 | 313 | 342 |
| | 1980-87 | 3,6 | 1986..... | 23,7 | 332 | 420 | 515 |
| UMA ^{b/} | 1965-80 | 6,4 | 1970..... | 22,1 | 308 | 446 ^{c/} | 370 |
| | 1980-87 | 3,6 | 1986..... | 28,1 | 538 | 627 | 505 |

a/ En Dollars E.U. et aux prix constants de 1980. FBCF = Formation Brute de Capital Fixe.

b/ Moyennes pondérées par le PIB et l'importance de la population.

c/ Cette moyenne exclut le cas - atypique - de la Libye. La moyenne calculée avec la Libye s'élève à \$ 1,729 d'exportation par habitant.

SOURCE: Rapports annuels de la Banque Mondiale; A Statistical Review of Economic and Industrial Performance. ONUDI, Industrial Statistics and Sectoral Surveys Branch, 1989.

Tableau 1.5: Structure des ressources et des emplois des économies maghrébines (Prix courants; Monnaies locales)

| | Année | Consommation | | FBCF | Stocks | Export | Import | PIB 1987 \$ million |
|------------|--------|--------------|----------|------|--------|--------|--------|------------------------|
| | | privée | publique | | | | | |
| Algérie | 1983.. | 45,4 | 14,8 | 34,3 | - | 27,9 | -25,8 | 61,234 |
| | 1988.. | 49,6 | 18,8 | 30,4 | 0,3 | 15,3 | -14,4 | |
| Libye | 1978.. | 29,3 | 29,7 | 26,9 | 0,4 | 52,4 | -38,7 | 23,132 |
| | 1982.. | 38,3 | 33,5 | 26,7 | -0,6 | 46,4 | -44,3 | |
| Maroc | 1981.. | 53,4 | 16,8 | 16,8 | 0,3 | 16,3 | -26,8 | 18,876 |
| | 1987.. | 68,0 | 17,5 | 20,1 | -0,1 | 25,4 | -34,9 | |
| Mauritanie | 1980.. | 74,9 | 24,1 | 20,5 | 6,3 | 30,4 | -56,2 | 846 |
| | 1984.. | 74,6 | 22,9 | 33,0 | 3,6 | 42,3 | -76,3 | |
| Tunisie | 1982.. | 62,4 | 16,5 | 34,0 | -2,4 | 36,9 | -47,4 | 9,604 |
| | 1987.. | 64,4 | 16,6 | 21,0 | 1,0 | 34,3 | -37,4 | |

SOURCE: The Economist Intelligence Unit/Country Profile, 1989-90.

Les économies maghrébines ont pour l'essentiel perdu leur vocation agricole. Elles sont présentement fortement tributaires, pour leur consommation alimentaire de base, de l'approvisionnement extérieur. L'activité industrielle y reste fondamentalement liée aux matières premières (pétrole, gaz, phosphates) et à leur exportation. La répartition géographique des échanges révèle une asymétrie des échanges qui, combinée avec la forte concentration des produits (pour l'Algérie et la Libye surtout), constitue un obstacle supplémentaire sur la voie de l'édification du Maghreb économique. Ce dernier obstacle n'est pas le moindre pour les principaux pays du Maghreb (Algérie, Maroc et Tunisie) qui ont à faire face à des problèmes qui frappent par leur similitude. Une démographie de plus en plus pressante et qui pose le problème de l'emploi des jeunes, un déficit des échanges avec l'extérieur en voie d'aggravation, des finances publiques lourdement grevées par une conception fortement "assistantielle" de l'économie, une conception de la politique économique sérieusement remise en cause par un endettement extérieur qui hypothèque grandement la marge de manoeuvre des dirigeants, des restructurations et des regroupements à l'échelle du "Reste du Monde" (et qui ici rime essentiellement avec "Europe") qui posent le problème des choix stratégiques des différents pays de la région.

Crise économique et financière d'un côté, réussite en face, sur l'autre rive de la Méditerranée, d'un modèle de construction communautaire entre des pays qu'apparemment tout divisait, sont les deux éléments nouveaux qui ont imprégné le paysage maghrébin à la fin des années 80, dans le sens de l'apaisement, de la décrispation, et qui expliquent la ré-émergence avec une vigueur renouvelée, de l'idée de construction maghrébine. Mais, ces deux éléments, ces deux facteurs pro-unitaires comportent également en eux-mêmes, les germes d'une diversité dans les conceptions. Au niveau de l'esquisse architecturale, trois conceptions se révèlent :

L'UMA espace vital pour des industries nationales en mal de débouchés. Selon cette conception, le Maghreb est le prolongement naturel et logique à aménager pour servir de débouché à des industries qui restent conçues, financées etc. sur des bases strictement nationales. Cette conception, porte en filigrane l'idée d'une certaine division du travail entre les pays maghrébins, une certaine spécialisation de ces pays dans les secteurs où ils ont une certaine antériorité et des avantages naturels évidents.

L'UMA facteur de mutation économique, une opportunité nouvelle pour sortir les économies maghrébines de l'impasse économique mais, sur des bases nouvelles et d'avenir, c'est à dire sur la base d'industries modernes, efficaces et ouvertes sur les marchés extérieurs. Selon cette conception, l'UMA devient un facteur d'initiation d'une nouvelle économie maghrébine, un cadre pour une gestion efficace et rationnelle des affaires économiques, une occasion pour tempérer les ardeurs d'un Etatisme lourd, pesant et inefficace. L'espace maghrébin est ici perçu à l'instar du "marché commun", comme un espace de libre circulation des marchandises, des hommes et des capitaux.

L'UMA "bargaining power". Face à l'Europe qui se crée, la tentation est grande de songer aux opportunités nouvelles qui ne manqueraient pas de résulter de la suppression des barrières intra-européennes. A condition, toutefois, de rester "petit". Et, de fait, cet immense marché, constitue une marge de manoeuvre nouvelle et quasiment illimitée pour les petits pays (Tunisie, Maroc) qui ont fondé leur stratégie économique sur l'exportation et qui ont une expérience et un savoir faire certains dans nombre de ces contrées. Toutefois, cet immense marché "impose" également une démarche communautaire dès lors qu'il s'agit d'aborder les grands dossiers, de traiter un certain nombre de questions d'ordre principiel et général. L'UMA, de ce point de vue, constitue une démarche logique et réaliste pour négocier avec les ex-partenaires désormais unis.

1.4 Le contexte géo-économique de la Ligue Arabe

L'établissement de 3 entités sous-régionales au sein du monde arabe (UMA, CCA, CCG) concerne l'ensemble des pays de la Ligue Arabe (à l'exception - probablement temporaire - de la Syrie, le Soudan, la Somalie et Djibouti). La structuration sous-régionale de l'espace arabe devrait déboucher sur une coopération renforcée entre les entités sous-régionales arabes et augmenter singulièrement le "pouvoir de négociation" de l'ensemble des pays arabes à travers la Ligue Arabe face à un environnement international de plus en plus dominé par 3 principaux blocks commerciaux: les Etats Unis et le Canada, la Communauté européenne, et enfin le Japon et les nouveaux pays industriels (NIP) d'Asie. Le succès de la deuxième révolution industrielle qui s'annonce au sein des pays arabes dépendra de façon décisive de la capacité des pays arabes à peser en tant qu'ensemble économique dans ses relations avec les 3 principaux blocks commerciaux du Nord, dont les intérêts sont d'ailleurs coordonnés au sein de l'OCDE. Tandis que les pays arabes demeurent cependant de façon vitale à l'égard des pays industriels pour leurs besoins en technologies, biens d'équipements, investissements et exportation, les pays de l'OCDE recherchent de façon croissante l'accès à un marché arabe qui représentera en l'an 2000, l'un des marchés mondiaux les plus importants en terme de population, et dans le cas des pays du Golfe en terme de pouvoir d'achat. (voir tableaux.)

Pays Arabes et OCDE - Population, 1987 - 2000

(\$EU million)

| <u>Région</u> | <u>1987</u> | <u>2000</u> |
|-----------------------|-------------|-------------|
| Pays arabes | 202 | 285 |
| Communauté Européenne | 322 | 326 |
| USA et Canada | 270 | 298 |
| Japan et NIP-Asie* | 192 | 212 |

*) NIP-Asie comprend Singapore, Hong Kong, Corée du Sud et Taiwan.

SC E: World Bank, World Development Report, Washington D.C., 1989.

Pays Arabes et OCDE - PIB per Capita, 1987

| <u>(\$EU)</u> <u>Région</u> | <u>Montant</u> |
|--------------------------------|----------------|
| CCG | 10.560 |
| UMA | 2.074 |
| CCA | 1.250* |
| OCDE (Moyenne) | 14.670 |

*) y compris Yemen du Sud.

SOURCE: Middle East Economic Digest, Arab Industries in the 1990s, London, 1989, page 46; Ministry of Planning, Central Statistical Organisation, Annual Abstract of Statistics, 1988, Baghdad, 1989.

2. L'ETAT DE LA COOPERATION EN MATIERE D'INVESTISSEMENTS

Les pays du Maghreb ont très tôt misé sur la transformation de leurs matières premières et sur le développement d'une industrie manufacturière locale. Le but recherché étant de subvenir aux besoins du marché local tout en fournissant des emplois à une population qui souffrait déjà un chômage important et qui de surcroît, augmentait à un rythme rapide. L'effort au départ, a été pour l'essentiel, pris en charge par le secteur public avec des capitaux également essentiellement publics: aide et emprunts publics internationaux d'une part, et recettes d'un secteur pétrolier nationalisé d'autre part. Des mesures ont été également prises au Maroc et en Tunisie, pour encourager le développement de l'entreprise privée notamment dans le secteur des industries manufacturières. Mais l'essentiel de la coopération dans ce domaine concernait les pays de l'OCDE/CEE c.a.d. les pays industrialisés du Nord. La hausse du prix du pétrole au début des années 70 a été à l'origine d'un double rééquilibrage; D'une part on a assisté aux prémices d'une coopération avec les pays pétroliers du Golfe, et d'autre part, à l'irruption avec une ampleur nouvelle de l'investissement privé étranger.

La création de l'UMA en 1989 devait constituer un stimulant décisif, une avancée nouvelle dans la voie de l'industrialisation maghrébine. La perspective de mise en place d'un marché de plus de 60 millions de consommateurs et disposant de près de 3,5% des réserves pétrolières mondiales (plus de 10% en 1986-89 de la production de l'OPEP) devait constituer une réponse adéquate à des industries en mal débouchés, une opportunité nouvelle pour la relance du processus d'industrialisation maghrébine. Dès le départ en effet, l'aspect intégration économique et commerciale entre les cinq pays du Maghreb a été privilégié et une série de travaux préparatoires ont été initiés à plusieurs niveaux sur les problèmes d'harmonisation des différents codes d'investissement et la promotion de l'investissement industriel en partenariat. La perspective du marché unique européen de 1992, notamment son impact - à priori dépressif - sur les investissements, les exportations et l'émigration a été un facteur stimulant pour les principaux pays maghrébins pour relancer la construction maghrébine dans la perspective - entre autres - de stimuler davantage la coopération en matière d'investissements avec la CEE et la région arabe.

2.1 Les revenus des exportations des pays du Maghreb

Les revenus des exportations des pays maghrébins ont souffert au cours de la deuxième moitié de la décennie 80, la double chute (1986 et 1988) du prix du pétrole, la hausse des cours des matières premières agricoles dont le niveau en 1988 est supérieur de 40% à celui de mi-86 et, dans la mesure où les pays de la région sont largement ouvert sur l'extérieur, des fluctuations du Dollar. Il en est résulté une détérioration de la situation extérieure globale des pays de la région. Toutefois, cette évolution recèle des évolutions spécifiques à chaque pays.

Tableau 2.1: Les balances des paiements en 1987 (en millions de Dollars E.U.)

| | Algérie | Libye ^{a/} | Maroc | Mauritanie ^{a/} | Tunisie |
|---------------------------|--------------|---------------------|----------------|--------------------------|--------------|
| MARCHANDISES | | | | | |
| Export POB | 9,029 | 5,682 | 2,797 | 419 | 2,101 |
| Import CIP | - 6,616 | - 4,434 | - 4,218 | - 401 | - 2,828 |
| <u>Solde marchandises</u> | <u>2,413</u> | <u>1,248</u> | <u>- 1,421</u> | <u>18</u> | <u>- 728</u> |
| SERVICES | | | | | |
| Export | 675 | 492 | nd | 26 | 1,267 |
| Import | - 3,464 | - 1,306 | 1,156 | - 320 | - 1,117 |
| Transferts nets | 517 | - 490 | 1,758 | 91 | 518 |
| <u>Solde courant</u> | <u>141</u> | <u>- 54</u> | <u>164</u> | <u>- 186</u> | <u>- 59</u> |

a/ Données relatives à l'année 1986.

SOURCE: The Economist Intelligence Unit. Country Profile 1989-90.

L'Algérie. Les exportations algériennes restent très largement dominées par le pétrole et le gaz qui continuent de représenter en 1988, 95% des revenus d'exportations. Le total des exportations n'a pas cessé de décroître tout au long de la décennie 80: 60,7 milliards de Dinars en 1983, 48,1 en 1988 induisant une baisse toute aussi régulière et importante du solde - positif - des échanges de marchandises: De 10,9 milliards à 4,1 durant la même période. Les efforts fournis par les autorités algériennes pour maîtriser les flux d'échanges avec l'extérieur ont permis également d'aboutir à une baisse - quoique beaucoup moins importante - des importations de biens & services. Le solde de la balance des paiements courants qui était de l'ordre de 2,2 milliards de Dollars en 1986, est redevenu légèrement excédentaire en 1987: 141 millions de Dollars.

La Libye. A l'instar de l'Algérie, les revenus d'exportations libyennes restent constituées par les recettes pétrolières: Les exportations de pétrole brut représentent 96% environ du total des exportations et ont rapporté 5,7 milliards de Dollars en 1987, sur un volume global de recettes d'exportation de 5,9 milliards. Toutefois, les exportations libyennes sont en voie de diversification. Outre le pétrole brut, celles-ci incluent le gaz naturel, le pétrole raffiné et la pétrochimie. Au cours de la décennie 80, le pays a souffert une chute dramatique de ses recettes d'exportation: de 14,7 milliards de Dollars en 1981 à seulement 5,8 milliards en 1986. Et il est plus que probable que ces recettes ont continué à baisser en 1988 par suite de la baisse du prix du pétrole. Le déficit de la balance courante n'a pu être contenu en 1988 que par suite d'une baisse toute aussi importante des importations: 14,6 milliards de Dollars en 1981, seulement 4,4 milliards en 1986.

Le Maroc. L'évolution du commerce marocain durant les années 80 a été marquée par une aggravation du déficit des échanges extérieurs. Toutefois, la croissance du déficit extérieur a été considérablement amortie depuis 1987 suite aux mesures prises pour une maîtrise des importations et une relance des exportations d'une part, et d'autre part la chute de la facture des importations pétrolières et céréalières consécutive à des récoltes meilleures et à une baisse du prix du pétrole. Depuis 1983, les exportations ont connu une croissance régulière supérieure à 10%: 14,3 milliards de Dirhams en 1983, 23,4 milliards en 1987. Cette croissance est imputable essentiellement à une véritable explosion des exportations de produits manufacturés tels les textiles & l'habillement (683 millions de Dirhams en 1983, 2347 millions en 1987), l'acide phosphorique (de 2128 en 1983 à 3584 millions en 1987), et les produits agricoles et alimentaires.

La Mauritanie. Les exportations mauritaniennes sont constituées quasi exclusivement par les exportations de minerai de fer et des produits de la pêche. Ces deux produits ont généré 25,9 milliards d'Ouguias de revenus en 1986 sur un volume total d'exportations de 31,1 milliards. Cette spécificité des exportations mauritaniennes explique l'évolution en dents de scie des revenus d'exportations tout au long de la décennie 80. Toutefois, le solde des échanges de marchandises avec l'extérieur qui était négatif durant la première moitié des années 80, est redevenu positif depuis 1985. Le solde des échanges courants reste néanmoins important: 185,8 millions de Dollars en 1986, dernier chiffre connu.

La Tunisie. La croissance des exportations du secteur tunisien des textiles a été prodigieuse au cours de la décennie 80. Les exportations textiles qui représentaient 18% des revenus totaux d'exportation en 1982 ont atteint 29% durant les dix premiers de l'année 1988. Outre les textiles qui ont rapporté 509 millions de Dinars en 1987, les revenus d'exportation proviennent pour l'essentiel, du pétrole (418,3 millions de Dinars), des engrais (217,4 millions de Dinars), et des produits chimiques (103,3 millions de Dinars). A la différence des pays pétroliers tels l'Algérie et la Libye, la Tunisie souffre un déficit extérieur chronique depuis le début des années 70. La situation s'est aggravée durant la deuxième moitié des années 80 sous l'effet conjugué de la baisse du prix du pétrole et de la croissance rapide des importations de biens d'équipements et de produits alimentaires. Seule une bonne saison touristique a permis de réduire de façon substantielle le déficit des échanges courants en 1987-88. (Confère tableau no. 2.1).

2.2 La dette extérieure des pays du Maghreb

L'endettement extérieur constitue un indicateur de synthèse de l'état et du fonctionnement de la coopération financière entre les pays et entre les régions. De ce point de vue, la situation de la coopération entre la région maghrébine et les autres régions, notamment la CEE et les pays du Golfe, n'apparaît guère brillante. Tout comme les autres régions en effet, (Amérique latine, Europe de l'Est, pays arabes du CCA, etc.) la région maghrébine a été également particulièrement affectée par la crise de l'endettement extérieur qui a frappé les pays en voie de développement au cours de la décennie 80. Le volume de la dette extérieure a pratiquement doublé en moins de dix ans. De 1982-83 à 1987 le total de l'endettement extérieur de la région maghrébine est passé de 37,4 milliards environ, à 57,7 milliards de Dollars. Rapporté à l'ensemble du monde arabe, l'endettement extérieur de l'UMA qui représentait 46,2% de la dette extérieure du monde arabe ressort à 42,6% en 1987.

Tableau 2.2: La dette extérieure des pays du Maghreb
(en millions de Dollars E.U.)

| | | Total | Long terme | Court terme | % PNB |
|-------------------------|-----------|---------------------|------------|-------------|------------------|
| Algérie | 1983..... | 14,902 | 12,945 | 1,957 | 27,2 |
| | 1987..... | 22,881 | 19,240 | 3,641 | 29,5 |
| Libye | 1982..... | 3,937 | 1,624 | 2,312 | - |
| | 1985..... | 3,203 | 1,177 | 2,026 | 3,2 ^b |
| Maroc | 1982..... | 13,042 ^a | 10,501 | 1,031 | 71,7 |
| | 1987..... | 22,221 ^a | 18,840 | 795 | 118,1 |
| Mauritanie ^a | 1982..... | 1,686 | 895 | - | 142,6 |
| | 1987..... | 2,485 | 1,741 | - | 215,1 |
| Tunisie | 1982..... | 3,789 | 3,653 | 136 | 48,3 |
| | 1987..... | 6,909 | 6,415 | 224 | 75,0 |
| UMA | 1982..... | 37,356 | 29,648 | 5,436 | - |
| | 1987..... | 57,700 | 47,413 | 6,686 | - |

a/ Le total inclut également la dette non déboursée.

b/ En pourcentage du PIB.

SOURCE: World Bank, World Debt Tables ...

Tableau 2.3: La dette des principaux pays arabes débiteurs (en %)

| | 1981 | | 1984 | | 1987 | |
|---------------------|------------------|---------------------|------------------|---------------------|------------------|---------------------|
| | Dette extérieure | Service de la dette | Dette extérieure | Service de la dette | Dette extérieure | Service de la dette |
| Oman | 1,2 | 1,4 | 2,2 | 2,3 | 2,6 | 5,7 |
| <u>CGA</u> | <u>42,0</u> | <u>27,2</u> | <u>49,2</u> | <u>28,3</u> | <u>44,9</u> | <u>22,9</u> |
| Egypte | 35,8 | 23,1 | 40,9 | 24,5 | 36,9 | 16,1 |
| Jordanie | 3,3 | 2,4 | 4,2 | 2,3 | 4,2 | 4,8 |
| Yemen (N) | 1,9 | 0,8 | 2,6 | 0,7 | 2,2 | 1,3 |
| Yemen (S) | 1,0 | 0,3 | 1,5 | 0,8 | 1,6 | 0,7 |
| <u>UMA</u> | <u>52,1</u> | <u>68,0</u> | <u>44,6</u> | <u>66,3</u> | <u>48,2</u> | <u>68,0</u> |
| Algérie | 28,0 | 45,1 | 18,6 | 49,7 | 21,0 | 45,7 |
| Maroc | 16,9 | 15,5 | 18,7 | 8,6 | 19,0 | 12,2 |
| Mauritanie | 1,5 | 0,6 | 1,8 | 0,5 | 1,9 | 0,8 |
| Tunisie | 5,7 | 6,8 | 5,5 | 7,5 | 6,3 | 9,3 |
| TOTAL ^{a/} | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 |

a/ Les pourcentages ont été calculés par rapport à un total qui incluait la Syrie.

SOURCE: Banque Mondiale

Bien que l'endettement extérieur de l'Algérie (qui est du même ordre de grandeur que celui du Maroc, comme le montrent les tableaux 2.2 et 2.3) représente 39,7% de la dette extérieure maghrébine, le service de la dette extérieure algérienne représente les deux tiers environ (62,4%) de l'ensemble du service de la dette maghrébine. Ceci s'explique par la structure de la dette algérienne qui comporte - à l'instar de la Libye - un volet court terme important. En outre, la dette extérieure algérienne a une composante privée très importante (confère tableau 2.5) beaucoup plus importante que celle des autres pays de la région, et qui s'explique fondamentalement par les besoins éprouvés par ce pays pour la mise en valeur de ses richesses gazières. Ceci explique pourquoi, malgré l'énormité de son service de la dette extérieure, l'Algérie éprouve relativement moins de difficultés que le Maroc et la Tunisie pour honorer ses échéances. Le Maroc qui a été particulièrement affecté par la baisse des prix des phosphates et la hausse de sa facture pétrolière et dont le service de la dette représentait 23,4% des recettes d'exportation en 1987, a été amené à rechercher un rééchelonnement de sa dette extérieure. La Tunisie, avec un service de la dette représentant 24,1% des recettes d'exportation, a opté pour une autre voie qui risque d'être compromettante pour la croissance économique. Le taux de l'investissement qui était de l'ordre de 30-32% durant la première moitié de la décennie 80, a chuté à 21,1% en 1987.

Tableau 2.4: Le service de la dette extérieure (en millions de Dollars E.U.)

| | | Total | Principal | Intérêts | Service dette (%) | Prêts à des conditions concession- nelles (%) | Prêts à tx d'intérêt variables (%) |
|-------------------------|------|-------|------------------|------------------|-------------------------|--|---|
| Algérie | 1983 | 4.462 | 3,240 | 1,122 | 31,8 | 5,6 | 27,0 |
| | 1987 | 4.920 | 3,543 | 1,377 | 46,8 | 2,1 | 33,0 |
| Libye ^c | 1982 | 1,116 | 708 ^a | 153 ^a | - | - | - |
| | 1985 | 746 | 565 ^a | 50 ^a | 10,6 | - | - |
| Maroc ^a | 1982 | 1,367 | 772 | 595 | 36,0 ^b | 48,7 | 26,8 |
| | 1987 | 1,270 | 652 | 617 | 23,4 ^b | 40,8 | 31,1 |
| Mauritanie ^a | 1982 | 38 | 16 | 23 | 12,5 ^b | 70,9 | 0,4 |
| | 1987 | 86 | 58 | 28 | 18,2 ^b | 69,8 | 6,7 |
| Tunisie ^a | 1982 | 485 | 289 | 197 | 15,6 ^b | 45,6 | 11,7 |
| | 1987 | 913 | 591 | 322 | 27,1 ^b | 39,7 | 16,8 |

a/ Il s'agit de la dette publique longue, y compris dette privée garantie...

b/ En pourcentage des exportations de biens et services.

c/ Source: OCDE, Financing & external debt of developing countries.

SOURCE: World Bank, World Debt Tables ...

Tableau 2.5: La dette extérieure selon l'origine (en millions de Dollars E.U.)

| | | Dette publique | Multi- latérale | Bilatérale | Dette privée | Marché financier |
|------------|-----------|---------------------|--------------------|------------|-----------------|---------------------|
| Algérie | 1983..... | 12,945 | 329 | 2,480 | 10,135 | 7,397 |
| | 1987..... | 19,240 | 976 | 2,292 | 15,972 | 12,282 |
| Libye | 1982..... | 1,552 | 2 | - | - | 70 |
| | 1985..... | 764 | 31 | - | - | 382 |
| Maroc | 1982..... | 13,042 ^a | 2,401 | 5,746 | 4,894 | 4,442 |
| | 1987..... | 22,221 ^a | 5,593 | 11,065 | 5,563 | 5,292 |
| Mauritanie | 1982..... | 1,686 ^a | 253 | 642 | 105 | 41 |
| | 1987..... | 2,485 ^a | 549 | 1,192 | 127 | 86 |
| Tunisie | 1982..... | 5,716 ^a | 582 | 1,720 | 1,214 | 968 |
| | 1987..... | 8,671 ^a | 1,552 | 2,867 | 1,770 | 1,550 |

a/ Le total inclut également la dette non déboursée.

SOURCE: World Bank, World Debt Tables ...

2.3 Flux d'investissements Maghreb - CEE/OCDE

Pour la région maghrébine, la coopération en matière d'investissements avec la CEE revêt un aspect particulier privilégié. Outre les raisons historiques - dont le pouvoir explicatif dans ce domaine reste encore puissant - d'autres raisons objectives sont de nature à expliquer l'ampleur et le caractère privilégié de ces relations. Il s'agit principalement de la disponibilité aux portes de l'Europe d'un vaste réservoir d'une main d'oeuvre qualifiée, bon marché et naturellement réceptive, sinon initiée, à l'industrie et aux langues européennes. Par ailleurs, le processus de restructuration industrielle en Europe sous l'effet notamment de la globalisation et la libéralisation des échanges internationaux a amené les entreprises européennes (la PME surtout) à rechercher des conditions de coûts de production plus compétitives.

De fait, la Tunisie et le Maroc ont très tôt pris les dispositions nécessaires pour offrir à l'investissement européen le cadre juridique et l'environnement fiscal, financier et administratif, propices et susceptibles d'attirer les investisseurs européens. L'"Office pour le développement industriel" (ODI) au Maroc, et l'"Agence pour la promotion de l'industrie" (API) en Tunisie, ont très tôt reçu pour mission de promouvoir l'investissement en joint-venture et orienté vers les marchés extérieurs. Les codes d'investissements industriels en vigueur dans ces deux pays sont à l'heure actuelle parmi les plus incitatifs et les plus avantageux au monde. Et le processus n'est guère figé puisque la Tunisie vient d'élargir ces dispositions aux activités de services liées à l'industrie. De nombreuses formes d'aide financière sous forme de lignes de crédit par exemple ou de financement de programmes spécifiques, sont accordées tant par les gouvernements des pays européens (France, Belgique, Italie, RFA, etc.) que par des organismes communautaires, pour promouvoir le partenariat entre entreprises des deux régions.

A fin 1988, il a été recensé en Tunisie, plus de 700 entreprises privées - totalement ou en partie - étrangères. La plupart de ces entreprises sont concentrées dans les secteurs du textile & confection (plus de 55%), le cuir & chaussures (20%), et dans une mesure nettement moindre, les secteurs de l'électronique et des industries mécaniques & électriques diverses. Le même panorama industriel prévaut - toutes proportions gardées - également au Maroc. Ce dernier, comptait à fin 1988 plus de 1200 entreprises privées confinées dans les secteurs du textile et du cuir. Outre les statistiques relatives au nombre d'entreprises en partenariat promues par l'ODI pour le Maroc et l'API pour la Tunisie, les résultats de cette option stratégique peuvent être appréciés à l'aune de la contribution du secteur manufacturier à la production globale. La part relative de la production manufacturière (industries minières et extractives exclues) dans le PIB est de l'ordre de 18% au Maroc, et de 15% pour la Tunisie. Dans la balance commerciale de ces deux pays, les exportations de produits constituent la première source de revenus en devises pour la Tunisie, et la deuxième (après les produits de la chimie des phosphates) pour le Maroc.

La stratégie algérienne - et aussi libyenne - en matière de coopération avec la CEE/OCDE dans le domaine des investissements est notoirement différente. Jusqu'en 1987-88, le secteur privé n'était guère encouragé - lorsqu'il n'était pas tout simplement honni - et l'investissement privé étranger était confiné essentiellement dans le secteur des hydrocarbures. Depuis les événements d'octobre 1988, l'Algérie semble s'être engagé dans la voie de la révision de ses options stratégiques. La démocratisation de la vie publique qui a été confirmée par les élections de juin 1990, s'est en effet accompagnée d'une série de mesures de libéralisation économique. Des avantages et autres stimulants ont été en particulier, prévus dans le code des investissements (voté en mars 1990) en faveur de l'investissement privé tant national qu'étranger. Dans ce domaine, la référence pour l'Algérie semble être la Tunisie et le Maroc, et des fonds d'aide et de soutien assez substantiels provenant des pays de la CEE/OCDE sont venus conforter la nouvelle politique économique algérienne. Outre le groupe de la Banque Mondiale dont l'appui a revêtu l'aspect d'un crédit stand-by (\$ 600 millions) et de trois prêts sectoriels d'un montant de \$ 211 millions), l'essentiel de ces fonds provient la France (\$ 1,15 milliards), de l'Espagne (\$ 380 millions), de l'Italie (\$ 320 millions), de Grande Bretagne (\$ 87 millions), etc. Le Japon a approuvé l'octroi - en coopération avec la Banque Mondiale - de \$ 157 millions sous forme de prêts et de dons et de facilités destinées à financer - outre les commerce entre les deux pays - la promotion de l'entreprise privée algérienne dans le secteur des industries manufacturières. De grands projets en partenariat tels, le projet Fiat pour la production de véhicules de transport destinés au marché local, un projet concernant la liquéfaction du gaz algérien à Arzew, etc. sont prévus dans ces financements essentiellement gouvernementaux.

La chute des revenus pétroliers au cours de la deuxième moitié de la décennie 80, conjuguée avec la hausse vertigineuse des dépenses publiques induites par la politique extérieure libyenne, ont amené le gouvernement libyen à reviser certains fondements de sa politique économique. Des mesures de "libéralisation" de l'investissement privé libyen ont été annoncées dès 1987 et des prêts pour la promotion de l'entreprise (et des coopératives) privée dans le secteur de la production de biens de consommation destinés au marché local, ont même été prévus par la Banque de développement libyenne. L'investissement étranger privé en partenariat reste limité aux secteurs jugés stratégiques: assemblage de tracteurs avec la firme américaine Massey-Ferguson, assemblage de bus avec l'italien IVECO, assemblage d'engins spéciaux roulants avec l'italien Calabrese, etc.

L'essentiel des nouveaux projets mauritaniens de coopération en matière d'investissements, l'a été avec des capitaux et des partenaires des pays arabes du Golfe. L'émergence de cette région en tant que partenaire dans ce domaine date des années 80. Le développement dans les pays de la région maghrébine, de la conscience selon laquelle l'entrée en vigueur effective du "Marché Unique" de 1992 pourrait se traduire par un certain amoindrissement des flux d'investissements européens, a été déterminante pour l'initiation et la promotion de la coopération avec la région arabe.

2.4 Flux d'investissements Maghreb - pays arabes

Outre les flux d'investissement en provenance du Nord (CEE/OCDE), la région maghrébine a également bénéficié d'apports en ressources financières provenant des pays arabes pétroliers c.à.d. l'Arabie Saoudite, le Koweït, les Emirats Arabes Unis et Qatar. Cette forme de coopération - initiée véritablement au début des années 80 -, a subi le contrecoup de la baisse du prix du pétrole de la deuxième moitié de la décennie 80: Le volume de l'aide bilatérale arabe accordée aux pays du Maghreb qui était de l'ordre de \$ 418 millions en 1985, a chuté à \$ 55 millions en 1988. Comme le montre le tableau 2.6 ci-dessous, le Maroc est de loin le principal bénéficiaire de cette assistance officielle arabe (72,8% du montant total cumulé accordé entre 1985 et 1988), suivi de loin par l'Algérie (15,2%) et la Tunisie (12%). Les données postérieures à l'année 1988 ne sont pas encore disponibles: Toutefois, et compte tenu de la poursuite de la baisse des revenus pétroliers des pays du Golfe pourvoyeurs d'aide, il est plus que probable que cette baisse qui a affecté la région maghrébine beaucoup plus que les pays du CCA, se soit poursuivi en 1989-90 et même au-delà.

Tableau 2.6: Distribution selon les régions de l'aide bilatérale arabe accordée à des conditions concessionnelles (en millions de Dollars E.U.)

| | 1985 | 1986 | 1987 | 1988 |
|--------------|----------------|----------------|----------------|---------------|
| <u>UMA</u> | <u>418,2</u> | <u>137,3</u> | <u>144,9</u> | <u>55,2</u> |
| Algérie | 9,1 | 27,9 | 51,6 | 27,2 |
| Libye | 0,0 | - | - | - |
| Maroc | 403,9 | 69,6 | 61,5 | 21,4 |
| Tunisie | 5,2 | 39,8 | 31,8 | 6,6 |
| <u>CCG</u> | <u>132,0</u> | <u>150,9</u> | <u>- 2,4</u> | <u>- 19,4</u> |
| <u>CCA</u> | <u>613,0</u> | <u>595,8</u> | <u>633,7</u> | <u>386,3</u> |
| <u>TOTAL</u> | <u>1,735,3</u> | <u>1,518,5</u> | <u>1,365,8</u> | <u>358,0</u> |

SOURCE: Development Cooperation, OCDE, PARIS, ONUDI.

Outre l'aide bilatérale officielle, la coopération avec la région arabe comporte également un volet constitué par les financements bancaires et autres, accordés par les fonds et les institutions financières arabes d'aide au développement.

L'aide multilatérale arabe accordée tant pour subvenir aux besoins de financement des déficits des balances de paiements que pour le financement de projets d'investissements, a également épousé la forme de la courbe de l'aide bilatérale. Le montant global de cette forme d'assistance accordée aux pays de la région arabe (UMA, CCA, certains pays du CCG, le Liban, la Syrie et le Soudan) est passé de \$ 143,6 millions en 1986 à \$ 72,8 millions en 1987 et seulement \$ 60,3 millions en 1988. Seul le Fonds Arabe pour le Développement Economique et Social (FADES) - qui est, il est vrai, une source importante de financement de la coopération inter-arabe - a pu accroître sa contribution assistancielle de 8,4% en 1987. Depuis 1988, les différents fonds d'aide arabes ont accordé des financements substantiels sous forme de prêts et de dons, à la Libye (équipements pour le traitement de l'eau, raffinage de pétrole, etc.) et à la Mauritanie (production de minerai de fer).

L'investissement privé arabe réalisé dans le monde arabe ne semble évoluer à l'instar de l'assistance publique. Le montant global de l'investissement arabe d'origine privée a atteint \$ 232,4 millions en 1988, en accroissement de 2,1% par rapport à 1987. La Tunisie, l'Algérie et le Maroc en ont reçu ensemble, \$ 98,5 millions. L'Arabie Séoudite vient en tête des pays arabes pourvoyeurs de financements privés (32,8% en 1988), suivie par la Libye (27,1%), le Koweït (22,4%), etc. Ces financements privés ont concerné principalement le secteur de l'industrie (27% du total), le commerce et les services (14%), et l'agriculture (12%).

3. L'ETAT DE LA COOPERATION EN MATIERE INDUSTRIELLE

3.1 L'industrie manufacturière dans les pays du Maghreb

Conscients de l'effort considérable à fournir pour faire face au problème du chômage qui sévit dans la région, les pays du Maghreb ont adopté - dès le début des années soixante - des politiques actives de promotion de la croissance économique. Un effort d'investissement considérable a été consenti, notamment dans les secteurs de l'industrie. Pour l'essentiel, il s'agit de tirer le meilleur parti, en les revalorisant sur place, des richesses naturelles de la région: pétrole, gaz, phosphates et produits agricoles. Cet effort a été pris en charge par le secteur public et financé en partie par les recettes d'exportation, et en partie par le recours au financement international. Toutefois, des pays comme le Maroc et la Tunisie, ont très tôt cherché à promouvoir le secteur de la petite et moyenne entreprise concernée par l'exportation.

Le résultat de cette politique s'est traduit par une croissance économique prodigieuse: le PIB de la région UMA qui était de l'ordre de \$ 8,5 milliards en 1965 est passé à \$ 115,7 milliards en 1987, et la part relative des secteurs de l'industrie a évolué comme indiqué dans le tableau 3.1 ci-dessous. Intéressante à révéler est la disparité dans le rythme de croissance existant entre les pays pétroliers (Algérie, Libye) d'une part, et d'autre part les pays peu ou pas du tout pétroliers (Tunisie, Maroc et Mauritanie). Le rythme de la croissance économique globale dans le premier groupe de pays a été deux fois plus rapide que dans le second groupe. Pour l'ensemble de la période 1970-1986, l'évolution tant du produit par tête d'habitant que de la valeur ajoutée du secteur manufacturier, a été nettement plus rapide en Algérie-Libye qu'au Maroc-Tunisie-Mauritanie (confère tableau 3.2).

Tableau 3.1: Evolution du PIB, du secteur secondaire et des industries manufacturières au Maghreb, entre 1965 et 1987

| Pays/Région | PIB (en millions \$) | | Secteur secondaire (%) | | Industries manufacturières (%) | | |
|-------------|-------------------------|----------------|------------------------------|-------------|--------------------------------------|-------------|-------------|
| | 1965 | 1987 | 1965 | 1987 | 1965 | 1985 | 1989 |
| UMA | 8,560 | 115,704 | 36,4 | 39,0 | 11,0 | 13,4 | 13,6 |
| Algérie | 3,170 | 64,600 | 34 | 42 | 11 | 12 | 12 |
| Libye | 1,500 | 25,064 | 63 | nd | 3 | 4,5 | 7,6 |
| Maroc | 2,950 | 16,750 | 28 | 31 | 16 | 18 | 26,1 |
| Mauritanie | 160 | 840 | 36 | nd | 4 | nd | 6,1 |
| Tunisie | 880 | 8,450 | 24 | 32 | 9 | 15 | 16,3 |

SOURCE: World Bank Development Report, Washington D.C., 1989; IMF, International Financial Statistics, June 1989; Economic and Financial Quarterly, Arab Banking Corporation, Manama, Bahrain, June 1980; Bahrain Monetary Agency, Bahrain: An International Financial Centre, 3rd edition, Manama, 1987; Qatar Monetary Agency, Quarterly Statistical Bulletin, Doha, 1988 ...

Le ralentissement du rythme de la croissance que l'on peut observer sur l'ensemble de la production maghrébine au cours de la décennie 80, ne semble pas avoir affecté le secteur des industries manufacturières avec la même ampleur. En effet, une analyse comparée de la croissance sectorielle révèle que le secteur de la production manufacturière est resté le plus dynamique et son potentiel de croissance le plus prometteur. Même pour le Maroc où, si l'on excepte le secteur des entreprises publiques, la croissance du secteur privé des industries manufacturières a été plus importante que celle des autres secteurs économiques.

Tableau 3.2: Taux de croissance annuels moyens pour la période 1970-1986, ventilés par pays et par secteur (Prix constants de 1980)

| | Algérie | Libye | Maroc | Mauritanie | Tunisie |
|------------------------------|---------|-------|-------|------------|---------|
| Agriculture | 2,6 | 8,0 | 0,9 | - 1,4 | 3,4 |
| Industries manufacturières | 8,6 | 15,8 | 4,0 | 3,2 | 9,7 |
| Construction | 7,8 | 8,0 | 3,8 | 3,7 | 6,4 |
| Commerce & tourisme | 5,3 | 5,7 | 4,5 | 4,8 | 7,0 |
| Transports & communications | 7,6 | 10,6 | 6,4 | 5,1 | 6,7 |
| Autres services | 8,3 | 10,7 | 6,5 | 3,9 | 4,8 |
| PIB per capita | 3,3 | nd | 2,5 | - 0,7 | 3,2 |
| MVA ^{a/} per capita | 5,4 | 10,9 | 1,5 | 0,6 | 7,1 |

a/ Valeur ajoutée du secteur des industries manufacturières.

SOURCE: A Statistical Review of Economic and Industrial Performance. ONUDI, Industrial Statistics & Sectoral Surveys Branch, 1989.

La crise pétrolière des années 80, les dérèglements qui ont affecté les marchés financiers internationaux, la chute des prix internationaux de matières premières, etc. en entraînant une chute des recettes d'exportation et un endettement extérieur excessif, ont amené les différents pays de la région à différer leurs programmes d'investissements publics entraînant ainsi, vers la fin des années 80, une baisse considérable du rythme de la croissance économique. Seuls les pays peu ou pas du tout pétroliers comme le Maroc et la Tunisie, donc moins sensibles aux errements du marché pétrolier, semblent s'en tirer plus aisément au niveau de la croissance grâce sans doute - entre autres - à un secteur industriel plus efficace.

Tableau 3.3: Taux de croissance du PIB et de la valeur ajoutée du secteur des industries manufacturières dans les pays du Magrheb (en %)

| Pays | 1988 | | 1989 | |
|---------|-------|----------------------------------|-------|----------------------------------|
| | PIB | VA/Industries Manufacturières | PIB | VA/Industries Manufacturières |
| Algérie | - 1,2 | 6,0 | - 3,8 | 4,9 |
| Libye | - 2,0 | 9,4 | 1,5 | 11,4 |
| Maroc | 5,4 | 3,4 | 4,3 | 3,2 |
| Tunisie | 3,3 | 5,8 | 2,4 | 4,3 |

SOURCE: ONUDI, Industry & Development: Global Report 1988/89, Vienne.

3.2 La structure de l'industrie manufacturière dans les pays du Maghreb

Tableau 3.4: Structure de la valeur ajoutée du secteur des industries manufacturières dans les pays du Maghreb (les % - relatifs à l'année 1986 -, sont calculés d'après les données exprimées aux prix constants de 1980)

| | Algérie | Libye ^{a/} | Maroc | Mauritanie ^{b/} | Tunisie ^{c/} |
|-----------------------------------|--------------|---------------------|--------------|--------------------------|-----------------------|
| Produits alimentaires..... | 14,9 | 12,0 | 30,4 | 91,0 | 13,2 |
| Poissons..... | 3,5 | 7,0 | 2,2 | ... | 5,4 |
| Tabac..... | 5,0 | 21,6 | 2,0 | ... | 6,3 |
| Textiles..... | 9,9 | 0,7 | 17,8 | 2,9 | 12,3 |
| Habillement..... | 6,6 | 0,8 | 4,6 | ... | 6,0 |
| Cuir..... | 2,5 | 2,0 | 0,8 | ... | 0,6 |
| Chaussures en cuir..... | 3,6 | 4,1 | 1,6 | ... | 2,9 |
| Bois..... | ... | 0,0 | 3,9 | 1,7 | 1,7 |
| Divers non métalliques..... | ... | 0,0 | 0,8 | ... | 1,4 |
| Papier..... | 3,2 | 0,5 | 2,6 | 0,3 | 2,0 |
| Imprimerie & édition..... | ... | 0,5 | 1,7 | 0,3 | ... |
| Industries chimiques..... | 0,8 | 0,4 | 3,2 | ... | 4,0 |
| Autres prod. chimiques..... | 3,4 | 8,0 | 7,2 | ... | 4,8 |
| Raffinage pétrole..... | 21,8 | 25,2 | 4,4 | ... | 2,8 |
| Divers pétrole..... | ... | 0,0 | ... | ... | 0,0 |
| Caoutchouc..... | ... | 0,3 | 1,4 | ... | 0,8 |
| Plastique..... | ... | 1,0 | 0,7 | ... | ... |
| Poterie..... | ... | 0,0 | 0,1 | ... | 1,0 |
| Verre..... | 0,3 | 0,2 | 0,1 | ... | 0,6 |
| Autres non métalliques..... | 3,1 | 8,5 | 5,5 | ... | 15,3 |
| Acier..... | 3,7 | 2,8 | 0,3 | ... | 4,0 |
| Métaux non-ferreux..... | 0,2 | 0,0 | 0,3 | ... | 0,1 |
| Industries mécaniques..... | 5,3 | 2,3 | 4,1 | 2,6 | 6,2 |
| Machines-outils..... | 2,9 | 0,8 | ... | ... | 0,2 |
| Matériel électrique..... | 5,5 | 0,1 | 1,5 | ... | 4,6 |
| Matériel transport..... | 3,8 | 0,0 | 2,6 | ... | 4,0 |
| Equipts. scientifiques..... | ... | 0,0 | ... | ... | ... |
| Autres prod. manufacturés.. | ... | 1,1 | ... | 1,1 | ... |
| TOTAL Ind. manufacturières | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 |

a/ Les données de l'année 1986 n'étant pas disponibles, nous avons reproduit les chiffres 1980.

b/ La structure est celle de l'année 1980. La VA du secteur manufacturier est celle de 1986.

c/ Les données de l'année 1986 n'étant pas disponibles, nous avons reproduit les chiffres 1988.

SOURCE: A Statistical Review of Economic and Industrial Performance. ONUDI, Industrial Statistics & Sectoral Surveys Branch, 1989.

L'analyse de la composition par branches de l'industrie manufacturière maghrébine révèle que celle-ci est concentrée essentiellement autour des quelques secteurs suivants: (i) Secteur de la pétrochimie et du raffinage du pétrole, (ii) Chimie des phosphates et engrais; (iii) Les produits textiles, de l'habillement et du cuir; (iv) Les industries agricoles et alimentaires. D'autres pôles - d'importance moindre - mais néanmoins en développement rapide: Il s'agit essentiellement des produits destinés au secteur de la construction (sidérurgie, cimenteries, aluminium) et des produits mécaniques et électriques. Cette concentration se retrouve également au niveau géographique; Les industries manufacturières fondées sur le pétrole et le gaz se retrouvent essentiellement en Algérie-Libye, cependant que les industries à base de phosphate et les industries textiles se retrouvent essentiellement en Tunisie et au Maroc. D'autres différenciations apparaissent méritant d'être relevées. L'industrie algérienne est dominée (à 90%) par la grande entreprise publique. La stratégie de l'Etat - qui reste et de loin l'industriel no. 1 du pays -, a cependant évolué. A un développement axé sur l'industrie lourde, s'est substituée une politique industrielle axée fondamentalement sur les industries de biens de consommation et d'équipement ménagers, dans le cadre du secteur privé, et destinée à subvenir en priorité aux besoins énormes d'un marché local longtemps brimé et, - dans la mesure du possible - à l'exportation. Les grandes entreprises publiques sont en voie de démantèlement rapide, cédant ainsi la place à des unités industrielles plus petites et mieux profilées. Le secteur public industriel reste important également en Tunisie et au Maroc. Toutefois, ces deux pays ont initié depuis le début des années 80, l'ouverture du capital de ces entreprises au capital privé tant national qu'étranger. Des programmes de privatisation sont à l'oeuvre pour dégager l'état des entreprises industrielles non stratégiques. En outre, les secteurs de l'industrie qui se développent le plus rapidement (textiles, cuir & chaussures, etc.) sont des secteurs où prévaut l'entreprise privée.

Textiles. Du point de vue de l'emploi, le secteur du textile est le secteur manufacturier maghrébin le plus important: 184,700 emplois recensés en 1980 sur un total de 674,400 emplois pour toute l'industrie manufacturière maghrébine, soit 27% environ de l'emploi. La croissance rapide de ce secteur durant les années 80 laisse prévoir que ce secteur, reste - toujours du point de vue de l'emploi - le secteur manufacturier le plus important du Maghreb. Même en Algérie où le secteur - qui est dominé par les grandes entreprises nationales - est en voie de restructuration rapide, les plans d'investissement de la COTITEX, SONIPEC, EMAC, etc. laissent prévoir un triplement de la production à fin 1990. L'industrie textile, de l'habillement et du cuir maghrébine reste cependant l'apanage de la Tunisie et du Maroc, le secteur de la petite et moyenne entreprise privée, et enfin un secteur d'exportation important. (Confère les tableaux 3.4 et 3.6).

Cimenteries. Les investissements dans ce secteur ont progressé à un rythme rapide depuis les années 70, et la pénurie dont avaient soufferts les trois principaux pays maghrébins, en voie de résorption. La production de ciment reste localisée en Algérie qui dispose de quatre entreprises régionales (6,5 millions de tonnes/an), au Maroc qui dispose de neuf cimenteries et où la production (3,9 millions de tonnes en 1987) reste en deçà des capacités installées (5 millions de tonnes/an), et enfin en Tunisie (3,2 millions de tonnes en 1987). La Mauritanie est importateur de ciment.

Mécanique. Le secteur de la production automobile, des véhicules lourds (camions, bus, etc.) et autres engins (tracteurs, wagons, remorques, etc.) s'est développé considérablement dans les trois principaux pays maghrébins sur la base du partenariat avec des entreprises européennes. Depuis la fin des années 80, une restructuration importante de l'industrie algérienne de l'automobile est en voie de développement (autos, camions, tracteurs, bus, etc.) en partenariat avec des groupes européens (Fiat, Berliet, etc.) et dont le dimensionnement revêt une connotation maghrébine: joint venture avec Fiat pour la construction de 30,000 véhicules/an, une seconde joint venture similaire est envisagée avec Peugeot et, une troisième (pour la production de 100,000 véhicules) avec la Libye. Le démantèlement du secteur des grandes entreprises nationales a concerné spécialement ce secteur. En Tunisie, après la fermeture de la STIA la production reste limitée à l'assemblage de quelques véhicules lourds. Une unité d'assemblage de véhicules légers d'une capacité pouvant aller jusqu'à 10,000 véhicules/an, est en projet avec la General Motors, cependant, que le Maroc, qui dispose de quatre unités d'assemblage, continue d'assembler des voitures particulières (10,000 unités/an environ), des camions de faible tonnage et des bus avec Berliet, Daf, Volvo, etc.

Chimie et engrais. La région maghrébine dispose d'une importante industrie chimique fondée sur les phosphates et orientée vers la production des engrais. Cette industrie est centrée principalement à Safi (pour le Maroc), Arzew (pour l'Algérie) et Gabès (pour la Tunisie). Le Maroc - premier exportateur mondial - qui dispose d'une capacité de production d'acide phosphorique de 3,2 millions de tonnes/an, s'est dotée à fin 1987 de deux nouvelles unités de production d'un engrais d'un type nouveau: le diammonia.

Sidérurgie. La production sidérurgique maghrébine est concentrée en Algérie: à Annaba qui dispose d'une capacité de production de 2,2 millions de tonnes/an et, bientôt à El-Milia où la capacité de production du projet initialement prévue (et dont l'entrée en production est prévue pour la fin 1990) a été ramenée à un million de tonnes/an. Le Maroc et la Tunisie ont développé également des unités sidérurgiques mais orientées vers la satisfaction de la demande locale.

3.3 Les échanges extérieurs de produits manufacturés

Le commerce extérieur de l'UMA portant sur les échanges de marchandises reste typique d'une région en voie de développement: prépondérance des matières premières et des produits bruts à l'exportation et, du côté des importations, prépondérance des biens industriels et des produits alimentaires. En effet, la part des produits manufacturés dans le total des exportations s'est élevé à 22% en 1986, cependant que leur poids dans le total des importations s'élève à plus de la moitié: 50,7%. Importante à signaler toutefois est la croissance - et la diversification - relativement rapides des exportations maghrébines de produits manufacturés. Ce phénomène est à relier à l'effort considérable entrepris tout au long des trois dernières décennies dans la région, pour promouvoir un secteur industriel pourvoyeur d'emplois. Outre les exportations des produits de l'industrie pétrolière et de l'industrie de la chimie des phosphates, les exportations manufacturières maghrébines comportent également - comme le montre le tableau ci-dessous - un volet croissant et important de produits textiles, d'engrais et de produits mécaniques et électriques.

En outre, les flux d'échanges de marchandises restent orientés fondamentalement vers les pays industrialisés du Nord, notamment vers la CEE. Celle-ci couvre à elle seule les 3/4 des besoins d'importations de la région (74,5%) et absorbe 81,4% de ses exportations. Les Etats-Unis, deuxième fournisseur de la région, viennent loin derrière avec seulement 7,8% du marché, suivis par le Japon: 5,3%.

Tableau 3.5: Structure géographique des échanges extérieurs des pays du Maghreb avec les pays industrialisés, 1988

| | OCDE ^{a/} | CEE | AELE ^{b/} | USA | JAPON |
|--------------|--------------------|-------|--------------------|------|-------|
| Exportations | 89,0% | 81,4% | 4,2% | 0,7% | 2,7% |
| Importations | 93,4% | 74,5% | 5,8% | 7,8% | 5,3% |

a/ L'OCDE regroupe les pays suivants: l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Danemark, l'Espagne, les Etats-Unis, la Finlande, la France, la Grande Bretagne, la Grèce, l'Irlande, l'Islande, l'Italie, le Japon, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-bas, le Portugal, la Suisse et la Turquie.

b/ L'AELE (Association Européenne de Libre Echange) regroupe l'Autriche, la Finlande, la Norvège, la Suède et la Suisse.

SOURCE: OCDE, Statistiques mensuelles du Commerce extérieur, Paris, juin 1989.

Au niveau des échanges des seuls produits manufacturés, les statistiques détaillées disponibles et relatives à l'année 1986, révèlent que la part de la CEE reste prépondérante: Celle-ci, absorbe à elle seule 58,0% des produits de l'industrie manufacturière maghrébine et lui fournit 57,1% de ses besoins en biens d'équipements, biens de consommation durable et autres produits manufacturiers. A l'intérieur même du marché commun, trois pays (la France, l'Italie et l'Allemagne) représentent à eux seuls plus de la moitié de la CEE en tant que marché et fournisseur de l'industrie maghrébine. La part des pays en voie de développement reste faible: seulement 11,7% et 9,9% des importations et des exportations totales. Même l'industrie manufacturière qui s'est développée dans la région semble également captive des marchés traditionnels. Les PVD c.à.d. les pays du Sud fournissent seulement 12,7% des importations et absorbent 11,5% des exportations de biens manufacturés de la région. Cette situation des échanges s'explique, mais en partie seulement, par le fait qu'une partie de l'industrie manufacturière maghrébine est essentiellement le fruit d'une délocalisation de certaines activités. Ce secteur industriel maghrébin - en développement rapide - reste confiné dans les secteurs tels, le textile & la confection, la mécanique & l'électricité, les industries de transformation diverses à base de main d'oeuvre, etc. Les entreprises qui s'y sont développées sont de plus en plus des entreprises en joint-venture dans le cadre de zones apparentées aux zones franches, donc avec une production destinée quasi intégralement aux marchés extérieurs des pays développés.

**Tableau 3.6: Origine géographique - et structure - des échanges extérieurs
de produits manufacturés des pays du Maghreb (Données de
l'année 1986)**

| | IMPORTATIONS | | | EXPORTATIONS | | |
|---------------------------------------|----------------------|-------------|-------------|----------------------|-------------|-------------|
| | TOTAL millions \$ | PVD % | CEE % | TOTAL millions \$ | PVD % | CEE % |
| Chimie & Pharmacie | 1368,0 | 5,2 | 76,4 | 528,5 | 69,2 | 28,4 |
| Engrais | 96,9 | 21,4 | 32,6 | 300,0 | 42,4 | 31,4 |
| Dérivés du pétrole | 527,3 | 3,8 | 26,5 | 1964,3 | 0,6 | 68,1 |
| Caoutchouc | 300,1 | 5,3 | 61,8 | 6,1 | 37,3 | 40,6 |
| Bois & Papier | 991,4 | 12,3 | 31,3 | 45,4 | 15,2 | 71,5 |
| Textile & Habillement | 1402,0 | 18,8 | 58,1 | 841,0 | 6,7 | 90,5 |
| Cuir | 170,0 | 8,1 | 65,4 | 116,1 | 14,8 | 85,1 |
| Matériaux de construction et verre | 505,3 | 18,3 | 45,0 | 18,9 | 70,9 | 11,2 |
| Acier | 1211,6 | 16,0 | 68,6 | 138,8 | 15,0 | 63,2 |
| Métaux non-ferreux | 377,1 | 3,9 | 84,4 | 118,4 | 10,4 | 45,2 |
| Biens d'équipement ^{a/} | 2027,7 | 2,5 | 80,5 | 45,8 | 9,3 | 90,1 |
| Biens de consommation durable | 1576,0 | 1,0 | 80,1 | 28,5 | 5,1 | 91,0 |
| TOTAL | 10570,8 | 12,7 | 57,1 | 4151,8 | 11,5 | 58,0 |
| IMPORT/EXPORT - TOTAUX | 20836,6 | 11,7 | 55,9 | 18871,5 | 9,9 | 62,7 |

a/ Il s'agit d'une sélection de biens d'équipement telle que fournie par ...

SOURCE: Données calculées à partir des statistiques industrielles par pays,
telles que publiées par l'ONUDI dans: A Statistical Review of Economic
and Industrial Performance. VIENNE; Novembre 1989.

Tableau 3.7: Liste des principaux produits exportés par les pays du Maghreb

| Algérie | Libye | Maroc | Mauritanie | Tunisie |
|---------------------------|---------------------------|--|--|---|
| - Pétrole, gaz et dérivés | - Pétrole, gaz et dérivés | - Phosphates - Acide phosphorique - Agrumes - Habillement - Engrais - Produits de la pêche - ... | - Minerai de fer - Produits de la pêche | - Pétrole, gaz et dérivés - Textiles - Engrais - Produits chimiques - Huile d'olive - Phosphates - Matériel électrique - Produits de la pêche - ... |

SOURCE: The Economist Intelligence Unit. Country Profile 1989-90.

Les exportations maghrébines de produits manufacturés se sont élevés à 4,2 milliards de Dollars en 1986. L'essentiel de ces flux est constitué par les produits de l'industrie pétrolière algérienne (47,3%), les produits de l'industrie du textile et de l'habillement qui s'est développée en Tunisie et au Maroc (20,3%) ainsi que les produits industriels à base de phosphates: chimie des phosphates (12,7%) et engrais (7,2%). A la différence de l'Algérie et de la Libye, les exportations tunisiennes et marocaines - encore tributaires certes d'un nombre restreint de produits et de marchés - restent relativement plus diversifiées. Les exportations marocaines de textiles, de produits agricoles et autres produits manufacturés divers, sont en croissance rapide. Il en est de même pour la Tunisie, comme le montre le tableau 3.7 ci-dessus.

Les importations maghrébines de produits manufacturés se sont élevées à 10,8 milliards de Dollars en 1986. Leur structure reflète les besoins d'une région encore insuffisamment industrialisée d'un côté, et de l'autre côté les besoins, en croissance rapide, d'une industrie - certes exportatrice - mais fortement tributaire des importations aussi bien des équipements que des produits intrants de cette industrie. Les importations de biens d'équipement et autres machines représentent plus du quart des importations totales. La part des biens de consommation durable (véhicules de transports, électronique grand public et autres produits électriques ...) s'est élevée à \$ 1,6 milliards en 1986 représentant 14,7% des importations totales de produits manufacturés. Près de la moitié (47,5%) des importations maghrébines de produits textiles et de l'habillement est destinée à couvrir les besoins de consommation des marchés libyen et algérien. Le reste est constitué par les importations de cotonnades et autres demi-produits nécessaires à une industrie fortement exportatrice localisée au Maroc et en Tunisie.

4. LES CONTRAINTES AU DEVELOPPEMENT DE LA COOPERATION

Le développement de la coopération tant industrielle que commerciale, entre la région maghrébine et les autres régions reste tributaire en premier lieu des contraintes de l'environnement international examinées supra. La stagnation - voire l'inversion - des flux financiers nets en provenance des pays de l'OCDE relevée au cours de la décennie 80 risque de perdurer au début des années 90. En effet, les bouleversements gigantesques que connaît l'Europe de l'Est risquent de constituer un facteur de détournement de la coopération Nord-Sud au profit des pays de l'Europe de l'Est. L'instabilité - voire la régression - des cours des matières premières et des produits de base intéressant la région, est de nature à hypothéquer le retour à des conditions propices à une relance de la croissance économique. Enfin, l'endettement extérieur des pays de la région est encore dans sa phase critique et les initiatives prises dans ce sens par les pays créanciers et les banques internationales témoignent d'une prise de conscience claire du problème davantage que d'une stratégie de l'action et de sortie de la crise.

Outre les contraintes de situation internationale, un certain nombre d'autres contraintes propres à la région elle-même existent et qui pourraient constituer autant d'entraves au développement de l'investissement et des échanges commerciaux entre l'UMA et les autres régions c.à.d. la CEE/OCDE, le CCG et les pays du CCA.

L'investissement étranger provenant des pays de la CEE, d'Amérique du Nord, du Japon et également des pays arabes du Golfe pourrait être intéressé par la région maghrébine essentiellement pour deux raisons:

(i) D'abord en tant que région pour la délocalisation de certaines industries en quête de gains de compétitivité et/ou de possibilités d'accès à l'immense marché européen et des riches pays pétroliers du Golfe.

(ii) Ensuite, en tant que marché offrant, en raison de l'existence d'une certaine demande non satisfaite, des perspectives de développement industriel intéressantes. La première raison suggère l'existence d'un certain nombre de contraintes ayant trait à l'environnement général de l'entreprise et de l'investissement dans la région maghrébine (4.1), cependant que la deuxième pose le problème de l'UMA en tant que marché unique susceptible de favoriser une relance de l'investissement à une échelle autrement plus intéressante que celle des marchés nationaux - cloisonnés - existants (4.2). Une certaine coordination des politiques macroéconomiques, notamment des politiques industrielles (4.3) et des politiques des échanges avec l'extérieur, notamment les politiques de promotion des exportations (4.4) semble donc nécessaire. Les problèmes de financement, de change et de transferts feront enfin, l'objet d'un dernier paragraphe (4.5).

4.1 L'environnement général de l'entreprise et de l'investissement

L'information

L'information en tant que concept opératoire et nécessaire pour la promotion d'une industrie tournée vers le marché de la région maghrébine et les marchés des régions avoisinantes (CEE, CCG, CCA, etc.) est encore insuffisamment développée.

D'abord au niveau de la production, notamment de la production de l'information statistique nécessaire pour éclairer la décision d'investissement. L'information statistique dans la région maghrébine reste - pour l'essentiel - une affaire des pouvoirs publics. De par sa conception, elle reste imprégnée par l'esprit qui a présidé au départ à la mise sur pied des services statistiques et par la préparation des plans de développement et donc concernée quasi exclusivement par les données macroéconomiques. L'information adaptée à la micro-décision, à l'Entreprise reste insuffisante, trop souvent insuffisamment mise à jour et enfin, d'un accès souvent difficile.

Ensuite au niveau des supports véhiculaires de l'information. Même lorsque l'informatisation est assez poussée dans certains secteurs, - et cela est particulièrement vrai pour les secteurs bancaires, les secteurs de la grande entreprise publique et, dans une mesure moindre les administrations publiques -, même dans ce cas, les lacunes des infrastructures de communication font que l'information circule mal et est souvent indisponible aux différents niveaux de décision. L'information statistique économique est parfois considérée comme une denrée stratégique, un secret d'Etat. Dans tous les pays du Maghreb, les instances du pouvoir ne semblent guère réaliser que de nos jours, le pouvoir ne réside plus dans la rétention de l'information mais dans sa production et sa diffusion.

Enfin au niveau de l'harmonisation et de la coordination des différentes sources de production et de traitement de l'information. De ce point de vue, le cloisonnement reste la règle. L'agrégation des données des différents pays maghrébins reste une opération hasardeuse et fort imprécise.

Le poids des bureaucraties

L'Algérie, le Maroc et la Tunisie ont hérité d'un appareil administratif dont l'organisation est fortement centralisée et centralisatrice. C'est d'un certain point de vue, un appareil conçu davantage pour contrôler et surveiller que pour servir le citoyen-usager et stimuler les initiatives des acteurs économiques. Cet appareil administratif est devenu de nos jours, particulièrement lourd et les administrations centrales - dont les structures ont été gonflées démesurément au cours des trois dernières décades - sont dans l'incapacité d'assurer une gestion efficace et diligente des affaires du pays. La dépense publique dans les pays de la région n'a cessé de croître au cours des trente dernières années, à un rythme moyen supérieur à celui du PIB. Les dépenses totales de l'administration qui représentaient 22,8% du PNB au Maroc en 1972, atteignaient 35,0% en 1987. Même en l'absence de données relatives aux autres pays de la région, tout porte à croire que le rythme de l'évolution a été similaire. Il en est résulté un niveau de la pression fiscale et de l'endettement public dont le dépassement est difficilement envisageable dans les cinq prochaines années.

Du point de vue de l'efficacité, le secteur des Administrations nationales en tant qu'ensemble de structures, de ressources humaines, matérielles et financières, souffre des lacunes graves. Celles-ci, sont perçues par la plupart des acteurs économiques et sociaux, comme des institutions conçues davantage pour contrôler et brimer les initiatives à l'échelle régionale, plutôt que comme des organisations qui oeuvrent au rapprochement et au développement de la coopération entre les différents pays de la région. Les missions des divers services et autres établissements publics administratifs ne sont guère souvent remplies convenablement avec l'économie et la diligence nécessaires. Nombreux sont les cas où les moyens mobilisés ne sont guère en rapport avec les services rendus. Toutes aussi nombreuses également sont les situations où les services administratifs, tels les douanes, s'érigent en facteur de blocage des flux d'échanges commerciaux entre les industriels de la région. La décision prise par le Roi du Maroc et limitant à deux mois au maximum le délai de réponse de l'administration aux investisseurs étrangers, tout comme l'initiative prise par la Tunisie d'instituer un "Guichet unique" au service des investisseurs, témoignent des lourdeurs administratives existantes dans les pays de la région et de l'impact - somme toute négative - des appareils administratifs maghrébins.

Le comportement à l'égard des affaires

Le développement industriel requiert, outre un environnement général favorable à l'éclosion et au fonctionnement de l'entreprise privée, la promotion d'un certain état d'esprit public favorable à l'initiative et à l'enrichissement individuels. Dans les pays maghrébins, une certaine conception de la tradition arabo-musulmane semble souvent prévaloir. Cette conception ne semble guère bienveillante à l'égard d'une certaine démarche individuelle considérée comme une forme d'égoïsme elle-même perçue comme une attitude de rejet du groupe et d'auto-exclusion de la communauté. Il en est de même de l'enrichissement individuel, à-priori considéré comme suspect et maléfique. L'expérience des trente dernières années, dans la mesure où elle a abouti dans tous les pays du Maghreb, à un enrichissement rapide de certaines catégories liées à l'appareil d'Etat, a conforté cette attitude et contribué à développer tant au sein de l'opinion publique que dans les différents fonctions publiques, un état d'esprit à-priori anti-entreprise privée, défavorable à l'entrepreneur individuel.

Sur un autre plan, et même lorsqu'il s'agit du secteur des entreprises publiques, les modes d'organisation des structures du pouvoir économique ne semblent guère aussi en rapport avec les exigences d'une gestion saine et efficace. Le processus de la prise de décision est long, diffus et éclaté entre plusieurs structures (commissions des marchés, approbation des départements et autorités de tutelle, autorisations de toutes sortes, etc.) et plusieurs opérateurs. Bien souvent, c'est le respect purement formel et procédural qui prévaut davantage que la pertinence ou l'efficacité de la décision. Même dans le secteur privé où le processus de décision est à-priori plus adapté aux exigences d'une gestion normale, même dans ce cas, il n'est pas rare d'observer des situations d'attentisme et de retards dues à l'obtention nécessaire de certaines autorisations et de certaines licences.

L'instabilité au niveau des instances dirigeantes

Ce phénomène est relativement récent. Ses causes sont multiples et diverses. Une des plus importantes à l'heure actuelle, réside dans les hésitations des pouvoirs publics à effectuer les choix décisifs et à s'y conformer d'une manière non équivoque. L'échec des politiques de développement "Etatistes", l'incapacité de plus en plus évidente des appareils bureaucratiques à évoluer en conformité avec les exigences d'une économie en pleine mutation et de plus en plus interdépendante, ont abouti - entre autres - à une accélération de la rotation des hommes et des équipes gestionnaires dirigeantes. Seules les considérations opportunistes et à court terme semblent dans ce cas, présider à la gestion des entreprises et des organismes publics, au détriment des considérations stratégiques et à long terme. Ce phénomène est particulièrement patent dès-lors qu'il s'agit de la promotion de l'entreprise en joint-venture avec des partenaires étrangers. Cette instabilité constitue une entrave au développement d'une coopération véritable avec les pays riches du Golfe. Elle constitue un facteur de dé-crédibilisation à l'égard des pays et des partenaires potentiels des pays industrialisés du Nord et des pays pétroliers du Golfe.

4.2 Le marché maghrébin

L'ensemble UMA constitue présentement un marché de plus de 60 millions de consommateurs, nettement plus que l'ensemble CCG (18 millions), mais moins que l'ensemble CCA (81 millions). Toujours du point de vue de la population, l'UMA qui est pourtant le sixième géant territorial dans le monde, est quinzième au classement mondial des pays selon la population. La comparaison avec les autres régions économiques reste intéressante: 270 millions pour le marché USA-Canada, 322 millions pour l'Europe des douze, 123 millions pour le Japon, etc.

En tant que marché, la dimension du Maghreb est encore plus modeste: Le revenu par habitant y est - pour l'année 1987 - inférieur à 1800 Dollars E.U. C'est de ce point de vue, un marché moins intéressant que celui des riches pays pétroliers du Golfe où les 18 millions d'habitants disposent d'un revenu per capita avoisinant les 8000 Dollars E.U. En termes purement statistiques, l'UMA en tant que marché a une "importance" analogue à un pays comme la Belgique.

Bien que de taille modeste, l'UMA reste un marché dont le potentiel de développement est extrêmement intéressant. (i) D'abord, en raison de sa structure démographique; La population maghrébine est une population jeune (près de la moitié de la population a moins de 17 ans) et en croissance rapide: le taux de croissance démographique est de l'ordre de 2,8% l'an, soit un rythme qui autorise le doublement en moins d'une génération. Cette structure démographique est incontestablement intéressante pour le développement d'une industrie axée sur le logement, les biens d'équipement ménagers, les biens et services de consommation liés à une population jeune. (ii) Ensuite, en raison des perspectives de croissance de cette population: Les projections démographiques faites par la Banque Mondiale prévoient une population de l'ordre de 85 millions en l'an 2000 et de l'ordre de 120 millions en 2010-2015; (iii) Enfin, en raison de la disponibilité d'un revenu par tête qui est malgré tout, loin d'être négligeable. La Mauritanie mise à part, le revenu per capita moyen au Maghreb est supérieur à 2200 Dollars E.U. En termes de pouvoir d'achat, la région maghrébine est comparable à certains pays d'Europe tels le Portugal, la Yougoslavie ou la Hongrie.

Tableau 4.1: Données démographiques maghrébines

| | Population 1987 | Population 2000 | Fécondité ^{a/} | Espérance ^{b/} de vie | Densité ^{c/} |
|------------|--------------------|--------------------|-------------------------|-----------------------------------|-----------------------|
| Algérie | 23,0 | 34,0 | 6,4 | 62 | 10,2 |
| Libye | 4,0 | 6,0 | 5,6 | 65 | 2,0 |
| Maroc | 23,0 | 32,0 | 4,9 | 61 | 56,0 |
| Mauritanie | 2,0 | 3,0 | nd | nd | 2,0 |
| Tunisie | 8,0 | 10,0 | 4,3 | 64 | 47,1 |
| UMA | 60,0 | 85,0 | 5,5 | 63 | 10,0 |

a/ Nombre moyen d'enfants par femme en âge de procréer.

b/ Espérance de vie à la naissance (nombre d'années).

c/ Nombre moyen d'habitants au kilomètre carré.

SOURCE: World Bank et World Population Data Sheet du Population Reference Bureau de Washington.

Tableau 4.2: Réserves maghrébines en pétrole et gaz naturel

| | -----PETROLE----- | | | -----GAZ----- | | |
|---------|------------------------|--------------------|--------------------------------------|------------------------|--------------------|--------------------------------------|
| | Quantité ^{a/} | % Total mondial | Réserves ^{b/} Production | Quantité ^{c/} | % Total mondial | Réserves ^{b/} Production |
| Algérie | 1,1 | 0,9 | 23,7 | 3,0 | 2,6 | 67,6 |
| Libye | 2,9 | 2,4 | 57,4 | 0,7 | 0,7 | 100 & + |
| Tunisie | 0,2 | 0,2 | 47,7 | - | - | - |
| UMA | 4,2 | 3,5 | 48,1 | 3,0 | 3,3 | 73,7 |

a/ En milliards de tonnes.

b/ Ration exprimé en nombre d'années.

c/ En million mètre-cubes.

SOURCE: BP Statistical Review of World Energy, Juillet 1989.

4.3 La cohérence des politiques industrielles maghrébines

Les politiques économiques adoptées par les cinq pays maghrébins, les idées qui ont présidé à l'élaboration des différents projets de développement industriel étaient trop différentes voire antagoniques, pour autoriser le développement des échanges de produits manufacturés entre les pays de la région.

L'option algérienne en matière d'industrialisation a consisté en la mise sur pied d'une industrie lourde fortement imprégnée par la nécessité de valoriser ses ressources naturelles (pétrole et gaz) et dont la dimension, la logique et par conséquent l'avenir ne peuvent être réduits aux dimensions d'un marché national forcément étriqué.

Le Maroc, gros producteur de phosphates, a été moins radical et a opté pour une "voie industrielle" plus diversifiée, fortement appuyée sur l'utilisation d'une main d'oeuvre bon marché dans le cadre de la petite et moyenne entreprise. La stratégie de développement industriel mise en oeuvre est similaire à celle de la Tunisie qui a, dès le départ, opté pour un développement industriel fondé sur l'exploitation d'un "avantage comparatif" assurant le maximum de créations d'emplois. Une stratégie orientée vers l'exportation et donc concernée par la recherche de complémentarités industrielles avec les pays industrialisés du Nord.

La Libye a opté, à l'instar de l'Algérie, pour une stratégie de développement autocentré sur la base d'"industries industrialisantes" financées par les recettes du pétrole.

La Mauritanie qui dispose de richesses naturelles importantes eu égard de la dimension géographique du pays, a été principalement concernée par la mise en place de structures industrielles dans le cadre d'un secteur public considéré comme le garant d'une certaine assise et d'une certaine cohésion nationales. Les aléas politiques dans la région n'ont guère permis une véritable concertation économique avec les pays voisins c.à.d. l'Algérie et le Maroc.

Les politiques industrielles mises en oeuvre dans les pays de la région étaient trop cloisonnées, trop "nationalistes" et donc divergentes dans leurs conceptions et leurs problématiques. Il en est résulté des situations de duplications industrielles qui constituent autant d'entraves et au développement industriel et au développement des échanges entre les pays de la région. Ni les pays pétroliers (Algérie et Libye) ni les autres (Maroc et Tunisie) qui pourtant ont bénéficié à une certaine période de ressources financières abondantes et bon marché, n'ont cherché à, sinon coordonner leurs politiques d'investissement industriel, du moins à tenir compte des programmes et projets d'investissements des voisins. Dans certains cas, (sidérurgie, industrie automobile, cimenteries, etc.) c'est même un effet d'imitation - donc une duplication consciente - qui semble avoir prévalu.

Dans le domaine des politiques commerciales la situation ne semble guère avoir évolué de manière sensiblement différente. Aucune coordination au niveau des approvisionnements sur les marchés internationaux et donc aucune démarche commune pour obtenir des conditions de prix en rapport avec l'ampleur des importations de produits alimentaires et autres produits manufacturés. La disparité des structures d'approvisionnement - organismes publics essentiellement en Algérie et en Libye, et dans une mesure moindre en Tunisie et au Maroc où les opérateurs privés sont présents sur la plupart des créneaux industriels - semble même avoir joué pour détourner certains flux d'échanges potentiels entre pays maghrébins. De même, aucune concertation dès lors qu'il s'agit des exportations de produits manufacturés maghrébins, notamment les produits de la chimie des phosphates. Aucune démarche commune et pour aborder les marchés européens traditionnels et pour aborder les marchés nouveaux notamment les marchés des pays arabes du Moyen-Orient, les marchés africains, etc. Peu de coordination également pour les échanges avec la communauté européenne où les considérations individuelles et à court terme semblent avoir été jusqu'ici, plus payantes qu'une démarche solidaire et unie.

La relance du processus intégrationniste maghrébin semble clairement consciente de la nécessité d'introduire un minimum de concertation entre les différents pays de la région, au niveau et des politiques industrielles et des politiques de commerce extérieur. La nécessité d'optimiser les investissements industriels réalisés, d'en promouvoir de nouveaux sur la base du partenariat, d'avoir une vision claire et d'avenir sur le développement industriel de la région, autant de considérations qui sont à l'ordre du jour des différentes instances qui ont été mises sur pied pour initier la construction maghrébine.

4.4 Les contraintes à l'expansion des exportations

Le développement des exportations maghrébines reste tributaire d'un certain nombre de contraintes. Celles-ci sont fondamentalement de deux types: les contraintes dues à l'environnement international d'une part, et d'autre part, les contraintes internes aux pays de la région.

Les contraintes dues à l'environnement international sont présentement et pour l'essentiel dominées par la perspective du marché unique de 1992. Les exportations de pétrole et de gaz ne semblent guère concernées par cette perspective dans la mesure où elles restent régies fondamentalement par la double contrainte de la demande et du prix. Cela n'est pas le cas manifestement des autres exportations (textiles et confection, cuir et chaussures, industries agricoles et alimentaires, industries chimiques, etc.) et qui représentent une part importante des exportations de pays tels la Tunisie et le Maroc. La Commission européenne de Bruxelles a clairement laissé entendre que certaines des mesures - forcément restrictives - dans ces secteurs - sensibles - ne sont guère à exclure. Une étude faite dans ce sens pour l'ensemble du monde arabe, estime que les exportations totales des pays arabes vers l'Europe des douze risquent d'être affectées en 1992, pour un montant global de l'ordre de 2,5 milliards de Dollars. Cette chute serait due à un détournement - prévisible - du commerce international de certains pays de

la Communauté, des pays arabes (dont le Maghreb) au profit de certains pays européens. La même étude précise que cet effet de détournement serait même plus sensible au niveau des produits manufacturés et autres produits non pétroliers: la baisse moyenne attendue pour ces exportations serait supérieure à 10%. Pour les pays tels le Maroc et, dans une mesure moindre la Tunisie, l'impact du marché unique sur leurs exportations risque, si aucune mesure n'est prévue dans ce sens, d'être plus important que ne laissent prévoir les estimations moyennes.

Les contraintes internes aux pays du Maghreb tiennent pour une part importante aux stratégies macroéconomiques adoptées par les pays maghrébins. Les grands choix de politique macroéconomique effectués par la plupart des pays maghrébins - développement rapide des activités publiques non industrielles - sont de nature à exacerber davantage les tensions inflationnistes dont souffrent déjà ces économies. Le rythme de l'inflation qui était de l'ordre de 4-6% au début des années 70, est passé à 7-9% durant la deuxième moitié des années 80. Les déficits publics croissants qui en résultèrent ont conduit les autorités à rechercher à travers une dépréciation de leur taux de change une meilleure insertion internationale. Ces politiques se sont révélées coûteuses en termes d'inflation. Des structures publiques de commercialisation (Algérie, Libye et dans une mesure moindre Maroc et Tunisie) lourdes et compliquées, des monopoles d'Etat surdotés en personnel, des systèmes de solidarité sociale onéreux et bien souvent au-delà des ressources des pays, et une réglementation rigide du travail complètent la liste d'une compétitivité maghrébine en voie de détérioration.

4.5 Financement, change et transfert de capitaux

Marchés financiers

Dans toute la région maghrébine, seuls la Tunisie et le Maroc, pays ayant une certaine expérience en matière d'investissement privé étranger, disposent d'un système bancaire relativement développé et diversifié, à même de pouvoir subvenir à certains besoins de financement de l'investissement en partenariat avec l'étranger. (L'Algérie, vient tout juste de se doter d'un code autorisant les investissements privés étrangers dans les secteurs autres que le pétrole et le gaz, et autorisant les banques étrangères à s'installer en Algérie). Dans ces deux pays, le système bancaire comporte un volet off-shore dont le développement est de nature à accompagner l'investissement étranger. La décennie 80 a vu le développement notamment en Tunisie, de certaines banques consortiales avec des capitaux arabes. Leur contribution à l'initiation d'une véritable coopération en matière d'investissements entre certains pays de la région maghrébine et les pays du Golfe a été décisive. De même, la fin des années 80 a vu le développement de certaines banques consortiales (tuniso-libyenne, algéro-tunisienne, etc.) à l'échelle de la région maghrébine. Toutefois, les structures financières qui se sont ainsi développées restent confinées dans la coopération bilatérale. Il n'existe guère d'institutions financières à vocation véritablement régionale à l'instar de la BAD et de la BADEA par exemple.

Change et transfert

Le contrôle des changes qui est de règle dans les trois principaux pays maghrébins (Algérie, Maroc et Tunisie) constitue sans nul doute l'une des contraintes les plus importantes au développement de la coopération en matière d'investissements. Bien que les codes d'investissement - en vigueur en Tunisie et au Maroc - prévoient des aménagements substantiels dans ce domaine, ce système de contrôle reste un facteur inhibant pour les capitaux étrangers. C'est sans doute la raison pour laquelle le développement du secteur off-shore et des investissements en joint-venture avec les entreprises européennes au Maroc et en Tunisie, s'est fait quasi-exclusivement sur la base de petites et moyennes entreprises de transformation simple et ne requérant pas des capitaux engagés importants. En cette période caractérisée par le gonflement de l'endettement extérieur et la crise des liquidités internationales pour les maghrébins, cette contrainte apparaît déterminante au regard des investisseurs potentiels privés.

Délais de paiement

La faiblesse des prix à l'exportation notamment du pétrole, les montants de plus en plus élevés des déboursements au titre de la dette extérieure, l'inversion des flux de transferts financiers extérieurs, etc. se sont traduits par une détérioration de la situation des finances publiques et ... des finances extérieures. Les mesures prises par les pays de la région pour contrôler les dépenses et redresser leur position extérieure se sont traduits - entre autres - par un allongement des délais de paiement. La faiblesse des réserves en devises ont amené les gouvernements désireux d'optimiser leur utilisation, à différer dans le temps certains paiements. Il en est résulté des retards dans la réalisation de certains projets d'investissement, notamment les investissements privés. Il n'est pas rare d'observer également que cet allongement des délais de paiement s'est traduit parfois par des ruptures d'approvisionnement au niveau de certaines industries fortement tributaires et des matières premières et autres produits semi-finis importés, et également des pièces de rechange.

5. LES PERSPECTIVES DE LA COOPERATION

Quatre hypothèses principales seront retenues pour servir de base aux développements relatifs aux perspectives de la coopération de la région maghrébine avec les autres régions en matière d'investissement, d'industrie et de commerce.

La première hypothèse est que les pays maghrébins vont continuer à accorder la priorité à leur industrialisation. Jusqu'ici, les résultats de l'industrialisation initiée, sont plutôt décevants du point de vue de l'emploi. Cette industrialisation est de plus en plus perçue comme source de déficits alimentaires, d'un endettement extérieur excessif, d'une urbanisation anarchique, d'inégalités croissantes dans la répartition des fruits de la croissance, d'une concentration excessive et injustifiée des richesses entre les mains d'une fraction très réduite de la population, etc. Les déséquilibres

- notamment sociaux - engendrés par un processus d'industrialisation qui s'est traduit par une dépendance quasi totale des économies maghrébines vis-à-vis de l'étranger, pourraient amener certains gouvernements à rechercher d'autres voies pour le développement. Celles d'un "développement" axé sur les activités agricoles et rurales, tourné quasi exclusivement vers la satisfaction des besoins d'un marché intérieur et vers la réduction des disparités de revenus...

La deuxième hypothèse est que les pays maghrébins vont continuer de donner la priorité au processus d'intégration de leurs économies qui a été relancé - au niveau politique - en 1988. Cette hypothèse procède également d'une vision selon laquelle le processus unitaire maghrébin est un processus long - très long même -, et que l'intégration maghrébine ne peut être, au départ et compte tenu des réalités concrètes, que complémentaire à la coopération euro-maghrébine. Elle considère également que les réorientations stratégiques des politiques économiques algérienne et libyenne - et dans une certaine mesure, tunisienne - qui se font jour depuis 1987-88, vont se poursuivre et se conforter mutuellement; En particulier, que le processus d'harmonisation - à ce niveau - des politiques économiques des pays du Maghreb est irréversible.

La troisième hypothèse postule que les pays du Maghreb vont s'atteler à lever certaines restrictions à l'utilisation de la main d'oeuvre. Le poids de la démographie et partant, la disponibilité d'une main d'oeuvre excédentaire importante, font de la région un réservoir quasi inépuisable de main d'oeuvre industrielle et bon marché. En particulier, elle suppose que les pays maghrébins vont s'abstenir - à l'avenir - d'imposer des systèmes de protection et des cadres législatifs sociaux lourds et incompatibles avec une utilisation accrue de la main d'oeuvre excédentaire. Cette dernière hypothèse est, il est vrai, très lourde en pratique.

La quatrième hypothèse a trait aux relations économiques et commerciales internationales. En particulier, que le processus de libéralisation des relations commerciales entre les pays du Nord et les pays du Sud, sera maintenu - sinon amplifié à l'avenir - pour le cas particulier des relations entre le Maghreb et la CEE d'une part, et d'autre part entre les pays de l'orient et de l'occident arabes. Notamment, que l'Europe du "Marché Unique" saura résister aux pressions protectionnistes internes et à une certaine logique de la fracture avec les pays - musulmans - d'Afrique du Nord.

Des quatre hypothèses qui précèdent, il est possible d'esquisser les perspectives de l'investissement et de développement des exportations maghrébines au cours de la prochaine décennie. Auparavant, nous examinerons le défi véritable que constitue pour le Maghreb, l'Europe du Marché Unique de 1992.

5.1 Le défi européen

L'avènement du marché unique européen en 1992 a été à l'origine d'une certaine prise de conscience dans les pays du Maghreb, de la nécessité de développer la coopération industrielle et commerciale entre les pays du Maghreb d'une part, et d'autre part entre la région maghrébine et les autres régions, notamment le monde arabe et l'Afrique. L'ouverture des frontières en 1992, ne manquera pas en effet, comme le révèlent certaines études, d'affecter et les courants d'échanges commerciaux Maghreb-CEE, et les flux d'investissements européens sur la rive sud de la Méditerranée. Cet argument a été, du reste, développé par certains hauts responsables européens auprès des différents gouvernements maghrébins pour plaider la cause d'une relance du processus unitaire maghrébin et pour les inciter à aborder la nouvelle donne commerciale Maghreb-Europe en tant qu'entité solidaire.

Même solidaire, une communauté d'intérêts économiques maghrébine reste de fort peu de poids face à l'Europe. En effet, alors que la CEE représente à elle seule l'essentiel du "Reste du monde" comme cela a été souligné dans les chapitres 2 et 3, le Maghreb ne représente qu'une fraction infime des échanges commerciaux de l'Europe: En 1987, sur un volume global d'exportations de \$ 953,500 millions, seulement \$ 12,100 millions (soit 1,3%) ont été acheminées vers le Maghreb. Du côté des importations, celles provenant des pays du Maghreb ont totalisé \$ 14,100 millions soit 1,5% des importations totales de la CEE. Le PIB de l'UMA représente 2% environ du PIB de la Communauté économique européenne.

Tableau 5.1: Les échanges de la CEE avec l'UMA et le Monde arabe, en 1987

| | EXPORTATIONS | | IMPORTATIONS | |
|---------------|--------------|--------|--------------|--------|
| | \$ millions | En % | \$ millions | En % |
| Volume global | 953,500 | | 956,800 | |
| dont: | | | | |
| Maghreb | 12,100 | (1,3%) | 14,100 | (1,5%) |
| Monde arabe | 35,100 | (3,7%) | 35,400 | (3,7%) |

SOURCE: Rapport sur le développement dans le monde 1989, Banque Mondiale; Commission Européenne, Bruxelles; MEED juin 1989.

L'ampleur du défi est en fait, imparfaitement reflétée par la statistique. L'évolution récente des rapports Maghreb-CEE pose un certain nombre de problèmes majeurs.

Et, tout d'abord, celui de l'accès sur le marché européen des produits d'une industrie maghrébine en pleine expansion. La région maghrébine est condamnée, en raison de la structure démographique prévalante et du chômage qui y sévit, à développer le secteur des industries manufacturières. Cette industrie, ne peut être - en raison de la nécessaire relève à assurer pour remplacer les produits d'exportations traditionnels -, qu'orientée vers l'extérieur, c.à.d. vers l'Europe essentiellement. Le développement d'une industrie maghrébine - forcément compétitive - ne manquera pas de poser des problèmes à des pans entiers de l'industrie européenne, des problèmes analogues à ceux que celle-ci a endurés, et endure encore, du côté des pays d'Asie du Sud-Est. A terme, ce sont des mesures restrictives à l'entrée du marché commun qui se profilent en face de l'industrie maghrébine et qui posent - entre autres - le problème de l'équilibrage de la coopération avec les autres régions.

Ensuite, celui des exportations maghrébines de produits agricoles (agrumes, olives, vins, légumes) qui sont d'ores et déjà concurrencées par ceux des pays appartenant à la partie méridionale de la CEE (Espagne, Grèce, etc.). Ici aussi, et en attendant que le surplus exportable soit résorbé par un marché maghrébin globalement demandeur en produits agricoles, cette perspective pose le problème de la nécessaire orientation de la coopération commerciale vers les autres régions, notamment la région arabe.

Enfin, celui - à plusieurs facettes - de la présence sur le sol européen d'une communauté de près de trois millions de travailleurs maghrébins. L'évolution qui se confirme, est celle d'une diminution des entrées de devises que procure cette émigration. Par ailleurs, l'Europe en tant qu'exutoire pour une main d'oeuvre abondante, en tant que secteur créateur d'emplois maghrébins est terminée. Enfin, et non des moindres, le Marché Unique pose d'ores et déjà le problème du statut de la communauté musulmane maghrébine d'Europe, des droits communautaires (libre circulation, égalité de traitement, etc.) de cette diaspora en puissance, etc.

Toutefois, l'importance des rapports Maghreb-CEE, l'interdépendance des économies, et notamment des problèmes socio-économiques en suspens, ne peuvent être saisis de manière statique et uniquement par référence au passé. Si l'importance de la région maghrébine en tant que source d'approvisionnement en matières premières (pétrole, gaz, produits agricoles, phosphates et autres minerais) et en main d'oeuvre qualifiée et bon marché, est orientée vers le déclin, d'autres données objectives plaident en faveur d'un renforcement de la coopération entre les deux régions. Ainsi en est-il du problème déjà évoqué supra et relatif à l'industrialisation maghrébine. A moins de remettre en cause le processus de libéralisation des échanges internationaux et de s'ériger en forteresse protégée (des pays d'Asie), l'Europe a un intérêt évident à délocaliser certaines activités industrielles: celles à fort input de main d'oeuvre. La proximité géographique, la non-imposition des profits, le faible coût des facteurs de production sont autant d'éléments qui révèlent que, nonobstant les progrès de la robotisation, le processus de délocalisation est appelé à se développer et à s'étendre en Algérie, Tunisie et Maroc. Ainsi en est-il également du processus d'intégration maghrébine et de la perspective d'un espace de libre circulation des marchandises entre les pays de l'UMA. Le marché maghrébin est, à terme, un marché potentiellement très porteur pour une industrie européenne très performante et disposant de capacités de production importantes.

5.2 Les perspectives d'investissement; Recommandations

Des hypothèses supra évoqués, il y a lieu de s'attendre - au cours de la décennie 90 - à un accroissement substantiel des investissements européens dans la région maghrébine, particulièrement en Tunisie, au Maroc et en Algérie, c.à.d. dans la frange côtière et démographiquement dense de l'UMA. Il s'agira essentiellement de l'investissement de la PME européenne à la recherche de conditions de coûts de production compétitives, et/ou à la recherche de parts de marchés nouvelles. De ce point de vue, et sous la réserve que les pays maghrébins continuent d'offrir un cadre général propice à la délocalisation de la PME européenne d'une part, et d'autre part, oeuvrent de concert pour une éradication progressive mais véritable, des entraves à la libre circulation des marchandises, la région maghrébine offre des attraits prometteurs évidents. L'évolution récente de l'Algérie dans ce domaine confirme cette tendance. Et, il est attendu que des investissements en partenariat se développent aussi bien dans les secteurs traditionnels tels, les secteurs du textile et de la chaussure, que dans les secteurs nouveaux de l'électronique, de la petite mécanique et des services liés à l'industrie.

Cet afflux de l'investissement n'est guère réductible aux pays de l'Europe des douze. D'autres pays de l'OCDE (et il s'agit principalement des pays d'Amérique du Nord: USA et Canada), ou encore les grandes entreprises asiatiques soucieuses de s'assurer un accès au marché européen et des parts de marché maghrébin, ou enfin, certaines entreprises sur le départ de Hong-Kong, seront concernées par la région maghrébine au cours des prochaines années. Les pays arabes du Golfe, pourraient trouver dans une région maghrébine où les profits ne sont pas imposés, des opportunités d'investissement profitables d'autant plus que les perspectives d'une réévaluation du marché pétrolier semblent se préciser au cours des années 90.

Outre la poursuite et l'affermissement - au plan interne - des orientations économiques destinées à introduire une plus grande efficacité dans la gestion des affaires économiques nationales et le rééquilibrage des secteurs public et privé, etc. le développement de la coopération euro-maghrébine dans le domaine de l'investissement, requiert essentiellement en cette étape: (i) La mise en place - à l'échelle de la région - d'une organisation concernée par la production et la diffusion de l'information sur les marchés, les ressources, les capacités installées, etc. d'une part, et d'autre part par la promotion de l'Entreprise et des projets régionaux. Cette mission pourrait d'ailleurs être prise en charge - en partie - par: (ii) Une (ou plusieurs) institution financière régionale qui aurait pour mission d'encourager les investissements européens, arabes et autres, consacrés au développement des ressources productives et des exportations du Maghreb; (iii) une harmonisation des législations relatives à l'investissement - notamment à l'investissement en partenariat -, à la propriété et aux normes industrielles; (iv) la mise en place de structures universitaires régionales spécialisées dans le troisième cycle et orientées vers la recherche scientifique et technologique; (v) La poursuite des efforts en matière de débureaucratization et de simplification des procédures administratives, de change, de transfert, etc.

(i) La mise en place - à l'échelle de la région - d'une **organisation** concernée par la production et la diffusion de l'information sur les marchés, les ressources et les capacités de production installées. L'information est - de nos jours - l'un des supports privilégiés de la coopération internationale. La coopération euro-maghrébine dans le domaine de l'investissement ne pourra se développer véritablement que lorsqu'elle est confortée par une coopération étroite en matière de production et de gestion de l'information. La connexion - très récemment - de la Tunisie avec le réseau BC-net de la Communauté européenne constitue de ce point de vue, une voie qui reste à étendre à l'ensemble de la région maghrébine.

Cette **organisation** aura, en premier lieu, à mettre en place une Banque de données économiques, industrielles et financières maghrébine, et d'en faciliter largement l'accès. Ce système d'information doit répondre à deux objectifs: éclairer dans la plus grande mesure possible la décision d'investissement d'une part, et d'autre part, fournir aux responsables de la politique économique les éléments de connaissance indispensables à la conduite et l'évaluation de la politique économique. En second lieu, cette organisation aura à élaborer des études stratégiques sectorielles orientées vers les secteurs prioritaires et les secteurs d'avenir. Ces études sectorielles qui doivent être constamment mises à jour associeront dans la plus grande mesure possible les centres techniques, l'université et également, les institutions européennes similaires.

En second lieu, cette **organisation** aura à définir les contours d'une stratégie régionale de développement des branches industrielles pour lesquelles la région maghrébine est en mesure d'acquérir à court et à moyen terme, un avantage absolu vis-à-vis des pays de l'OCDE, de la CEE, d'Afrique et de la région arabe (CAA et CCG). Une stratégie qui, par delà la nécessité de développer un appareil industriel orienté vers la satisfaction des besoins locaux et donc la réduction du très lourd déficit extérieur en produits manufacturés, devra faire apparaître clairement la primauté de l'international sur le local. Une stratégie où la substitution aux importations apparaît comme un complément - et non un substitut - d'une stratégie de la croissance fondée sur l'exportation. Une stratégie enfin, fondée les ressources dans lesquelles la région a une certaine maîtrise des approvisionnements (pétrole, gaz, phosphates, produits agricoles, main d'oeuvre qualifiée, etc.), et des localisations industrielles optimales.

Enfin, cette **organisation** aura à jouer au niveau de l'ensemble de la région maghrébine, le rôle qui a été dévolu à l'Agence de Promotion de l'Industrie (API) en Tunisie, c.à.d. que cette organisation - véritablement régionale et relativement à l'abri des volontarismes étatiques particuliers - aura une mission de promotion de l'Entreprise et des projets à caractères maghrébins. Elle suppose également le développement en parallèle, soit en son sein, soit de manière autonome, de moyens et de mécanismes de financement adaptés.

(ii) La promotion - en partenariat - d'institutions financières régionales concernées par le développement de la coopération industrielle. Avec la région CEE, il pourra être envisagé la création à l'instar de la BIRD ou de la BERD, d'une banque euro-maghrébine. Cette institution revêt en cette phase du développement de la coopération euro-maghrébine, une valeur et une signification particulières. Elle fait pendant à l'initiative communautaire récente de création d'une banque pour le développement des pays de l'Est, initiative qui témoigne de l'intérêt - au demeurant légitime - que l'Europe des douze accorde à l'évolution et au développement économique de l'autre Europe. Par plusieurs de ses aspects, la région maghrébine reste pour l'Europe une zone de proximité privilégiée, une région dont l'évolution générale et le devenir ne vont pas sans incidences sur l'ensemble méditerranéen. La vocation industrielle du Maghreb n'est-elle pas, d'un certain point de vue, (celui des pays industrialisés du Nord) d'être une région charnière entre l'Europe, l'Afrique sub-saharienne et, de l'autre côté, un pont vers le monde arabe?

Ce développement au plan financier, pourra également être envisagé avec les pays arabes du CCG. Certains pays de la région, tels la Tunisie, disposent d'une expérience édifiante et susceptible d'être reprise au niveau de l'ensemble maghrébin. Les banques consortiales tuniso-arabes qui ont été promues dès le début des années 80 en Tunisie, ont contribué au financement de plus du tiers des projets industriels (et touristiques) du secteur privé tunisien. Le développement d'une banque consorcielle à l'échelle de la région et concernée par la promotion et le financement de projets industriels maghrébins intéressant les pays du Golfe, constituerait - un stimulant à un nouvel essor à la coopération en matière d'investissements entre la région maghrébine et la région CCG.

(iii) Une harmonisation des législations relatives à l'investissement, l'adoption d'une législation régionale et adaptée, sur la propriété industrielle, les normes et les spécifications techniques. Ce développement s'inscrit dans le cadre de la mise en place d'un véritable marché maghrébin.

(iv) La conception et la mise en place de structures universitaires régionales spécialisées dans le troisième cycle et orientées vers la recherche scientifique et technologique. Ce développement constitue un pendant indispensable à une véritable politique industrielle de dimension maghrébine. Au demeurant, ce développement s'avère indispensable pour permettre le développement d'une coopération scientifique et technique avec les autres régions. Considérés individuellement, aucun pays maghrébin ne dispose des ressources - humaines et financières - suffisantes pour promouvoir un tissu universitaire intégré et orienté vers la recherche scientifique et technologique. Au demeurant, ce développement n'est efficace et économiquement viable en cette étape, que dans le cadre de l'espace maghrébin.

(v) La poursuite des efforts en matière de débureaucratization et de simplification des procédures administratives. Le développement industriel requiert fondamentalement un environnement favorable à l'éclosion et à l'épanouissement de l'Entreprise. Le rôle de l'Etat consiste - entre autres - à mettre en place et à garantir ce cadre environnemental. En particulier, le rôle de l'Etat consiste à mettre en place les structures administratives et juridiques adaptées aux exigences de la vie de l'Entreprise. De ce point de vue, les services administratifs en charge de la gestion des affaires économiques, constituent un élément essentiel de l'environnement. En effet, une saine et intelligente conception de la promotion de l'Entreprise consiste à limiter au maximum les lourdeurs de la machine administrative. Elle consiste en particulier à regrouper toutes les prérogatives de la puissance publique concernées par la naissance et la vie de l'entreprise en une structure unique, souple et diligente.

5.3 Les perspectives de développement des exportations

Les perspectives des exportations manufacturières maghrébines au cours de la décennie 90, s'articulent avec celles relatives à la croissance économique, l'endettement extérieur, et enfin la situation économique internationale. En particulier, le développement des exportations industrielles maghrébines reste fortement tributaire de l'évolution des facteurs de la productivité industrielle.

Tableau 5.2: Evolution de la productivité de la main d'oeuvre maghrébine
(en Dollars E.U.)

| | | Algérie | Libye | Maroc | Tunisie |
|-----------------------|-----------|---------|---------|--------|---------|
| Production/emploi | 1985..... | 29,915 | 100,786 | 26,271 | 23,767 |
| | 1987..... | 36,527 | nd | 36,320 | 28,440 |
| Valeur ajoutée/emploi | 1985..... | 16,180 | 27,581 | 5,961 | 5,924 |
| | 1987..... | 20,568 | nd | 7,989 | 7,055 |
| Salaire moyen | 1987..... | 9,886 | 13,318 | 3,828 | 3,575 |

SOURCE: A Statistical Review of Economic and Industrial Performance. ONUDI, Industrial Statistics & Sectoral Surveys Branch, 1989.

D'abord l'environnement macroéconomique dans lequel opèrent les entreprises industrielles et l'efficacité de l'industrie. De ce point de vue, l'on assiste en 1989-90, à une légère reprise de la croissance économique et à une certaine reconstitution des réserves en devises. Cette évolution est appelée à se confirmer au cours des quelques prochaines années, notamment en Algérie par suite des mesures de restructuration et de libéralisation en cours. La main d'oeuvre qui est un élément essentiel des coûts, reste, surtout en Tunisie et au Maroc et à l'exception de l'Égypte, parmi les plus compétitives de l'ensemble de la région méditerranéenne. Comme le montre le tableau 5.2 ci-dessous, la productivité de la main d'oeuvre maghrébine n'a cessé d'évoluer positivement durant la décennie 80. Les politiques d'ajustement initiées dans la région sous l'impulsion du FMI, vont très probablement agir en vue d'un maintien de la compétitivité au cours des prochaines années.

Ensuite, les perspectives des marchés dans lesquels opèrent les entreprises, ainsi que les stratégies et les formes d'intervention des États dans l'économie. De ce point de vue, les incitations et autres formes d'encouragement de l'Entreprise privée qui se généralisent présentement à l'ensemble des pays de la région, l'orientation des politiques économiques maghrébines vers une meilleure prise en compte des critères d'efficacité et des signaux du marché, etc. autant d'éléments qui augurent d'une amélioration de la productivité des industries manufacturières maghrébines. L'environnement financier, reste il est vrai hypothéqué par le dilemme de la dette extérieure, le gonflement de la dette publique et de l'inflation, l'absence de marchés financiers capables d'offrir un substitut véritable au financement bancaire de l'investissement, les aléas de politiques du change concurrentielles et non concertées, etc.

Enfin, un certain nombre d'autres facteurs qui contribuent à la productivité de l'industrie tels que: (i) L'orientation vers l'extérieur et la prise en compte de manière plus dynamique des exigences d'une économie internationale en mutation constante; Les pays du Maghreb qui souffrent un problème de chômage aigu, aggravé par une évolution démographique rapide, ont manifestement réalisé qu'une attitude autarcique équivaldrait à un suicide économique, et que l'orientation vers l'extérieur est - pour la région -, une nécessité tant démographique que topographique. (ii) L'éducation et le niveau de qualification de la main d'oeuvre. De ce point de vue, la région maghrébine constitue pour les prochaines années, un réservoir quasi-illimité de main d'oeuvre qualifiée; A relever à ce sujet, certaines faiblesses au niveau de la flexibilité de la main d'oeuvre, de la motivation au travail, et probablement également au niveau des relations industrielles. L'évolution socio-politique en cours dans les pays du Maghreb, semble plutôt augurer d'une nouvelle forme de "paix sociale", et il y a lieu de s'attendre à une recrudescence des conflits de travail dans les prochaines années; (iii) L'environnement scientifique et technologique de l'Entreprise. L'insuffisante prise en compte du fait que la productivité industrielle, c'est d'abord la technologie et qu'une politique industrielle et commerciale, c'est d'abord une politique de la recherche et du développement technologique, plaident en faveur d'une appréciation sur la compétitivité de l'industrie maghrébine plutôt négative.

Globalement, il est permis cependant de s'attendre à une évolution en deux temps. Durant les quelques prochaines années, il y a lieu de s'attendre à un ralentissement de la vitesse de croissance des exportations manufacturières maghrébines. A cela, deux raisons essentielles: (i) les mutations en cours notamment en Algérie et en Libye - c.à.d. dans les pays maghrébins où le revenu par habitant est le plus élevé de la région - plaident en faveur d'une orientation de la production industrielle vers la satisfaction des besoins énormes de marchés locaux fortement demandeurs en biens de consommation industrielle et d'équipements ménagers; (ii) La mise en place du marché unique européen de 1992, ne manquera pas d'introduire au départ - et probablement de manière limitée -, quelques restrictions à l'entrée de certains produits manufacturés maghrébins; (iii) Enfin, la crise de l'endettement extérieur qui frappe les pays maghrébins et son corollaire, la rareté et la cherté des ressources en devises, continuera de brimer la relance véritable de l'investissement industriel, notamment de l'investissement privé. Cette perspective macroéconomique, n'exclut pas évidemment des évolutions spécifiques et divergentes selon les pays ou groupes de pays et de marchés. En particulier, elle n'exclut pas la poursuite du dynamisme commercial tunisien et marocain dans les secteurs de l'industrie légère à fort input en main d'oeuvre, en direction des pays de la CEE.

A moyen terme cependant, la région maghrébine restera en mesure de conserver - dans certaines branches à fort input en main d'oeuvre des secteurs manufacturiers du textile, de la pétrochimie et de la chimie des phosphates - un avantage absolu vis-à-vis de la grande région méditerranéenne (Europe, Afrique). Et il est permis de dire que la mise en place en Tunisie-Algérie-Maroc d'une stratégie industrielle centrée sur ces secteurs, atteindra sa pleine maturité au milieu des années 90. Cette stratégie qui tend à renforcer les secteurs pour lesquels la région maghrébine est compétitive et, dans la mesure où elle tend à s'allier davantage à l'entreprise étrangère, est de nature à permettre une substitution progressive et partielle de l'investissement direct étranger à un endettement aujourd'hui excessif. A moyen terme, cette stratégie offre les meilleures perspectives de développement des exportations manufacturières maghrébines.